P.2 ET 3

PROGRAMME D'ACTION ADOPTE PAR LE IVe CONGRES DU PCML

M – 1659 – 1235 – 4,00F

du 5 février au 11 février 1981

l'humanité rouge
organe central du PCML

ROUEN «Les flics nous poursuivaient dans les ateliers pour frapper»

PROGRAMME D'ACTION DU PCML

pour les libertés, l'emploi, contre la guerre

La révolution socialiste est aujourd'hui, en France, une perspective éloignée, mais sa préparation guide dès à présent l'activité du PCML. Les réformes et revendications pour lesquelles combat le PCML sont définies à nartir de la situation en France et dans le monde, marquée par la dégradation des libertés, l'extension du chômage, la montée de la guerre. Elles sont valables pour une longue période. Son programme d'action ne rassemble pas la totalité des revendications et des réformes auxquelles le PCML est favorable, mais celles qui lui paraissent essentielles. Certaines d'entre elles font l'objet de luttes dès aujourd'hui; d'autres sont plus éloignées. Toutes n'ont pas la même actualité. Certaines, correspondant à la situation défensive dans laquelle se trouvent les travailleurs, ont pour but de faire face aux attaques, de revenir sur les reculs subis par les travailleurs. Ce sont les réformes prioritaires pour la réalisation desquelles le PCML œuvre aux plus larges alliances.

D'autres correspondent à une toute autre situation; elles ne pourront devenir l'objet d'actions que sur la base de l'offensive des travailleurs. Il s'agit alors de réaliser de nouvelles conquêtes. D'ores et déjà, le PCML les popularise et les explique. Toutes les réformes et revendications pour lesquelles combat le PCML ont pour but d'améliorer les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière et du peuple, de favoriser la poursuite du combat contre l'exploitation. La voie que préconise le PCML pour imposer ces réformes est celle de la lutte. Il ne dit pas : « Voilà ce que nous vous donnerons ». Il dit : « Voilà pour quoi nous vous appelons à lutter quel que soit le gouvernement en place ».

Ces réformes sont liées à l'objectif stratégique du PCML : renverser le pouvoir de la bourgeoisie. Le PCML n'est pas partisan des réformes pour les réformes. Il est partisan des réformes qui renforcent les positions de la classe ouvrière dans son combat, qui affaiblissent les moyens de domination de la bourgeoisie sur les travailleurs. Au travers de la lutte pour les réformes, la classe ouvrière avance dans la réalisation de son unité de classe indispensable pour en finir avec le capitalisme. Pour le PCML, il ne s'agit pas d'aménager le système capitaliste mais de préparer le renversement du pouvoir de la bourgeoisie.

POUR LES LIBERTES

Moins la classe ouvrière dispose de libertés et plus la bourgeoisie peut lui imposer son exploitation. En luttant pour la défense et l'extension des libertés, elle lutte contre l'Etat capitaliste dont le rôle est d'imposer la domination de la bourgeoisie sur le peuple. Le combat pour les libertés est dirigé contre le pouvoir de la bourgeoisie dont la tendance constante est la négation des libertés du peuple.

Le PCML réaffirme son opposition à la Constitution de la Ve République. Il agit en faveur de son abrogation. Cette constitution, qui fixe le cadre des institutions permettant à la bourgeoisie d'exercer sa domination, se caractérise par la centralisation de nombreux pouvoirs entre les mains du président de la République, elle renforce la centralisation de l'Etat capitaliste. Le PCML milite en particulier pour la suppression de l'article 16 de la Constitution qui légalise le recours à la dictature ouverte en concentrant tous les pouvoirs, sans contrôle, entre les mains du président de la République.

Le PCML milite pour :

—la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, des tribunaux militaires, des CRS, du corps de la gendarmerie mobile ainsi que de la Légion étrangère,

—l'abrogation de la loi dite anti-casseurs ainsi que du nouveau Code pénal,

—la libération des prisonniers politiques (Corses, Bretons, Basques, Tahitiens...) emprisonnés en raison de leur lutte contre le capitalisme et le colonialisme,

—la proclamation d'une amnistie générale à leur égard,

—l'interdiction des groupes préconisant le racisme, faisant l'apologie du fascisme,

—la dissolution des milices patronales et groupes para-policiers,

—la répression de la propagande raciste et fasciste.

Sur le plan électoral, **le PCML agit en faveur de l'institution de la représentation proportionnelle aux différentes consultations ainsi que pour le remboursement des frais électoraux et la levée des entraves à la présentation des petits candidats.**

Dans le domaine de la liberté d'expression, **le PCML est favorable à l'abrogation du monopole de l'information radiodiffusée et à l'autorisation des radios populaires.**

Il participe au combat *pour le respect et l'extension des libertés syndicales*, **quotidiennement mises en cause par le patronat et le pouvoir. Il considère que** *le droit de grève est une liberté fondamentale*; **il contribue à faire face à toutes les tentatives visant à limiter son application ou à la réprimer.**

Le PCML participe à la lutte *contre toutes les discriminations envers les travailleurs immigrés et leurs familles*, **pour l'arrêt des expulsions et l'abrogation des lois et circulaires de caractère discriminatoire, contre les discriminations en matière de logement et la volonté d'isoler les travailleurs immigrés des travailleurs français. Il affirme leur droit à un logement décent et s'oppose au recours à la pratique des quotas. Il combat la théorie raciste du seuil de tolérance. Il se prononce en faveur de l'égalité complète des droits politiques et syndicaux, ce qui inclut le droit d'élire et d'être élu. Il se prononce pour la libre circulation des travailleurs et de leurs familles entre les pays.**

A l'armée, le PCML se prononce : contre le recours aux brimades, pour le droit à l'information, la reconnaissance de la liberté d'expression, pour l'élection de représentants des soldats, chargés de faire connaître les revendications et points de vue de ceux qui les ont élus, contre le recours aux sanctions pour avoir usé de la liberté d'expression. Le PCML n'approuve pas l'objection de conscience en général, comme attitude systématique, mais s'oppose à la répression qui frappe les jeunes qui refusent l'armée de la bourgeoisie.

Le PCML prend parti en faveur du *droit des peuples corse, basque, breton*, **ainsi que des autres populations qui le souhaiteraient, à pouvoir déterminer librement le statut de leurs relations avec la France. Il se prononce en faveur du droit des populations qui y aspirent à pouvoir apprendre et utiliser leur langue et leurs traditions culturelles.**

POUR LE DROIT AU TRAVAIL ET A UNE VIE DECENTE

L'emploi est le domaine principal où se développe l'attaque des capitalistes contre les travailleurs. L'existence de très nombreux chômeurs permet aux capitalistes de faire pression sur les salaires; elle crée des divisions entre travailleurs actifs et sans emplois. Elle permet aux capitalistes de développer le nombre de travailleurs hors-statut, créant ainsi des divisions nouvelles.

Le PCML participe au combat des travailleurs contre les licenciements. Il se prononce pour l'embauche obligatoire des jeunes à leur sortie de l'école, à un salaire correspondant à leur qualification et au moins égal au SMIC, pour la création massive d'emplois dans la fonction publique (PTT, Santé, Enseignement...) ainsi que dans les entreprises privées et nationalisées. Ces embauches sont nécessaires à l'amélioration des conditions de travail.

Le PCML milite :

—pour l'embauche définitive des hors-statuts et l'interdiction des agences d'intérim ,

—contre la généralisation du travail à temps partiel, fausse solution proposée aux travailleuses par le patronat,

—pour l'embauche à temps plein des femmes et conjointement pour la conquête de nouveaux droits pour les femmes au travail,

—pour le développement et la gratuité des crèches et autres services collectifs.

Le PCML soutient les revendications des chômeurs, en particulier pour qu'il n'y ait pas d'indemnité inférieure au SMIC, pour qu'ils conservent leurs droits à la Sécurité sociale sans limitation de durée.

Simultanément à l'attaque contre l'emploi, la bourgeoisie poursuit une politique systématique de baisse des salaires réels des travailleurs. Le PCML soutient les luttes pour le maintien et l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

A l'égard des femmes, des jeunes et des immigrés, le PCML milite pour qu'à travail égal, ils aient qualification et salaires égaux.

Il participe à la lutte pour le respect de la loi de 1936 sur la durée hebdomadaire du travail, fixée à 40 H maximum, et pour la réduction du temps de travail à 35 H sans diminution de salaire.

Il agit pour l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes et les travaux pénibles.

Il prend part au combat contre toutes les tentatives visant à remettre en cause le droit à la santé. Il lutte pour la gratuité des soins médicaux. Il défend le mutualisme contre les attaques dont il est l'objet. Il s'oppose aux attaques visant à rentabiliser la Sécurité sociale au détriment du droit à la santé.

A l'égard des handicapés adultes, il demande qu'il n'y ait pas d'allocations inférieures au SMIC.

Le PCML n'est pas hostile à l'utilisation de l'énergie nucléaire mais, aujourd'hui, la mise en œuvre du programme nucléaire, notamment les surgénérateurs et le retraitement des déchets nucléaires, se fait en dépit des règles de sécurité, sans information réelle des populations, sans tenir compte de leurs points de vue et de leurs intérêts. Tant que ces conditions ne sont pas respectées, le PCML condamne la mise en œuvre du programme nucléaire. Il favorise l'utilisation des énergies nouvelles.

Le PCML prend part au combat pour que le petits paysans puissent vivre de leur travail, et aient un revenu minimum garanti. Il soutient les revendications de salaires, de conditions de travail, de libertés syndicales des ouvriers agricoles. Il combat la politique d'exode rural, de désertification, les fermetures d'écoles, de gares.

IVe CONGRES DU PCML

Le IVe Congrès du Parti communiste marxiste léniniste s'est tenu du 29 janvier au 1er février.

Il a réuni près de 100 délégués de toutes les régions de France.

Il a adopté le rapport d'activité du Comité Central issu du IIIe Congrès (janvier 78), par 83% des votants (6% contre, 11% abstentions).

Il a examiné assez longuement et a adopté la ligne d'édification du Parti par 91% des délégués.

Il a adopté le programme et les nouveaux statuts du Parti (le programme d'action publié ci-contre est une partie de ce programme).

Le nouveau Comité Central a été élu. Ses membres recueillant en moyenne 94% des votes.

Ce IVe Congrès constitue un tremplin important pour la poursuite et le développement de l'action et de la réflexion du Parti. Il marque son effort pour mieux s'insérer dans le mouvement ouvrier et dans la réalité française.

CONTRE LA MONTEE DE LA GUERRE POUR DEFENDRE LA PAIX

Face à la montée du danger de guerre, le PCML considère que les plus proches alliés du peuple français et des peuples européens sont les peuples et pays du Tiers Monde. Il combat toutes les tendances à la capitulation face aux préparatifs de guerre de l'URSS et à la soumission devant les pressions des USA.

Le PCML agit pour que la France reconnaisse le bien fondé des revendications des pays du Tiers Monde pour un nouvel ordre économique international et y réponde favorablement, qu'elle paie les matières premières à un juste prix, fixé par les pays producteurs eux-mêmes, que la coopération économique et culturelle réponde aux besoins fixés par les pays du Tiers Monde eux-mêmes.

Il lutte pour le droit à l'indépendance des colonies françaises et soutient les revendications de leurs peuples. Il se prononce en faveur du retrait des troupes françaises stationnées en Afrique et pour la restitution des bases militaires aux pays où elles se trouvent.

Il agit pour que la France soutienne la lutte du peuple palestinien en faveur de ses droits nationaux. Il préconise l'établissement de relations officielles entre la France et l'OLP, représentant unique du peuple palestinien, ainsi que la rupture des relations diplomatiques avec Israël.

Il agit pour que la France rompe ses relations avec l'Afrique du Sud, soutienne les luttes des peuples namibien et azanien sur tous les plans et entretienne des relations avec leurs organisations respectives.

Il se prononce en faveur de :

—l'établissement de relations diplomatiques avec la République populaire et démocratique de Corée,

—la reconnaissance du seul gouvernement légal cambodgien en présence : celui du Kampuchea démocratique jusqu'à ce que soient organisées, après le départ des troupes d'occupation vietnamiennes, et sous le contrôle de l'ONU, des élections libres.

Le PCML préconise l'introduction dans la Constitution d'un article interdisant la capitulation en cas d'occupation de la France par une puissance étrangère, déclarant anticonstitutionnel tout traité avec un occupant. Il se prononce en faveur de la mise sur pied d'un réseau de protection civile permettant d'abriter la population en cas de menace ou d'attaque nucléaire. Il est favorable au maintien de la conscription et s'opposera à toutes les tentatives visant à aller vers une armée de métier. Il agit pour une instruction militaire sérieuse du contingent.

Le PCML milite en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé:

—démantèlement des bases militaires situées sur des territoires étrangers,

—destruction simultanée des armements nucléaires et conventionnels, notamment démantèlement des bases de fusées soviétiques SS20 pointées en direction de l'Europe de l'Ouest et non introduction des fusées US Pershing, en même temps que démantèlement de tous les armements classiques (avions, chars, artillerie, infanterie) de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

Le PCML agit en faveur d'une aide politique, sanitaire et en matériel militaire aux peuples victimes des agressions de l'URSS et des USA. Il s'oppose à toutes les tentatives visant à imposer la capitulation à ces peuples.

Il préconise des mesures de rétorsion économique contre l'URSS tant que celle-ci n'évacue pas ses troupes des pays qu'elle a envahis.

Il agit pour que la France s'oppose à la politique de domination et d'agression américaine envers les pays du Tiers Monde et fournisse à ces pays toute l'aide dont ils ont besoin, y compris militaire.

Le PCML agit pour que la Méditerranée appartienne aux peuples et pays méditerranéens; il agit pour que les flottes soviétiques et américaines évacuent la Méditerranée, contre les bases militaires soviétiques et américaines dans les pays riverains.

Renforcer les syndicats

Le PCML considère que les organisations syndicales, CGT et CFDT, que s'est donnée la classe ouvrière française, jouent un rôle irremplaçable pour la défense des intérêts des travailleurs. C'est pourquoi il combat toutes les attaques patronales visant à les affaiblir.

Le PCML et ses militants agissent en faveur du développement de l'organisation et de l'influence des organisations syndicales parmi les travailleurs. Surtout dans la période actuelle, pour faire face à l'offensive du patronat, le PCML considère comme une tâche essentielle de ses militants d'œuvrer à la syndicalisation des travailleurs.

Le PCML accorde une importance essentielle à la vie démocratique des organisations syndicales. Elle doit permettre réellement aux travailleurs de toutes appartenances, politiques, philosophiques ou religieuses, de considérer l'organisation syndicale comme leur organisation.

C'est dans le respect du fonctionnement de la démocratie syndicale que les militants du PCML participent activement à la lutte d'idées pour que les organisations syndicales soient des instruments efficaces de la lutte contre l'exploitation capitaliste et la domination impérialiste sous toutes ses formes.

Le PCML et ses militants agissent pour l'unité d'action syndicale entre le CGT et la CFDT. Pour faire face à l'offensive du patronat, pour obtenir de nouvelles conquêtes, les travailleurs ont besoin de l'unité d'action de leurs deux plus importantes organisations.

Les militants du PCML, à la CGT comme à la CFDT, agissent à tous les niveaux en faveur de l'unité d'action. Ils contribuent à ce qu'elle puisse se rétablir au niveau confédéral. Les travailleurs reprendront confiance en eux-mêmes et remporteront des succès s'ils voient que leurs organisations syndicales s'unissent pour leurs revendications.

L'unité d'action syndicale est un élément essentiel pour contribuer à l'unité de la classe ouvrière.

L'action des militants du PCML pour l'unité d'action syndicale s'inscrit dans la perspective à long terme de la réalisation de l'unification syndicale, au sein d'une grande centrale ouvrière.

Développer les organisations populaires de masse

Les travailleurs et le peuple de France se sont donnés des organisations nationales de masse destinées à défendre leurs intérêts et ceux de leurs familles dans des domaines particuliers, concernant leur vie en dehors du travail : école, logement, santé, antiracisme, etc...Le PCML soutient l'action de ces organisations populaires. Ses militants participent à leur activité dans le but de renforcer l'influence de ces organisations, pour qu'elles défendent toujours mieux les intérêts des travailleurs dans leurs domaines propres. Ces organisations ont un rôle important à jouer pour contribuer à unir les travailleurs.

Unir pour les libertes, l'emploi, contre la guerre

Chacune des revendications et réformes contenues dans le programme d'action du PCML doit faire l'objet d'alliances avec les individus et les forces politiques qui ont des positions semblables, ou qui convergent avec, quelles que soient les divergences sur d'autres questions. Le PCML cherche à unir tout ce qui peut être uni dans chaque lutte particulière. C'est ainsi qu'il peut s'allier avec le PCF, le PS et d'autres organisations pour faire aboutir telle ou telle revendication , malgré les divergences fondamentales qu'il a avec ces partis dans d'autres domaines.

Afin de contribuer à créer les conditions d'un vaste mouvement contre la montée de la guerre et pour le droit à l'indépendance des peuples, le PCML chercher à réaliser les plus larges alliances pour soutenir chaque peuple qui résiste aux agressions de l'URSS et des USA.

Il s'allie aux forces politiques et aux personnalités qui s'opposent aux agressions de l'URSS comme à celles des USA.

Le PCML et les élections

Le PCML participe aux élections à chaque fois que les conditions le permettent; son but est de pouvoir ainsi soutenir les luttes des travailleurs, de faire connaître plus largement ses positions et propositions, de renforcer l'influence de sa politique parmi les travailleurs. La participation aux élections et les tactiques électorales sont soumises aux besoins de la lutte des travailleurs. Les élections et la lutte sur le terrain électoral sont un complément de l'action de masse qui reste déterminante pour faire avancer les intérêts et revendications des travailleurs. Elles neuvent la favoriser, jamais la remplacer. L'électoralisme, qui subordonne les intérêts des travailleurs aux résultats électoraux, conduit à sacrifier les intérêts des travailleurs au profit de ces résultats électoraux. Il conduit, par exemple, à sacrifier l'unité des travailleurs français et immigrés et à flatter le racisme ambiant.

Quand cela est possible, le PCML peut participer à des alliances électorales sur la base d'accords pour la satisfaction de revendications conformes aux intérêts des travailleurs. Dans les communes et municipalités, les organisations du PCML élaborent des programmes d'action adaptés aux conditions locales, qui rassemblent les revendications essentielles des travailleurs. Les élus éventuels du PCML sont au service des travailleurs et de leurs luttes, pour la réalisation de leurs revendications.

Dans son action et la définition de sa politique, le PCML ne se demande pas d'abord : « Qu'est-ce qui sera bon ou mauvais pour le PCML ? », il se demande : « Qu'est-ce qui sera bon ou mauvais pour la défense des intérêts des travailleurs ? ». Il ne cherche pas des « créneaux » pour recruter ici et là, changeant d'orientation selon ce qu'il croit lui permettre de recruter. Non, le PCML ne raisonne pas ainsi. Se situant dans la lutte des classes, dans le camp des travailleurs, face à la bourgeoisie, il définit sa politique et son action pour faire face à l'ennemi de classe. Il ne conçoit pas son développement indépendamment du développement des forces de la classe ouvrière. Comment renforcer les forces de la classe ouvrière dans son combat? Voilà ce qui guide le PCML. Si la classe ouvrière est mieux à même de combattre pour la défense de ses intérêts, alors le PCML se renforcera. L'esprit de secte n'est ni l'esprit de Parti ni l'esprit de classe.

« Les communistes n'ont point d'intérêts qui les séparent de l'ensemble du prolétariat » *disait Karl Marx dans* « Le Manifeste du Parti communiste » *: c'est ce principe qui guide le PCML dans son action.*

PEYREFITTE

NOUVELLES SANCTIONS CONTRE LE JUGE BIDALOU

Rassemblement vendredi 6 devant le Palais de justice de Paris

C'est le vendredi 6 février à 9 heures que le juge Jacques Bidalou comparaît devant le Conseil supérieur de la Magistrature, au palais de justice de Paris (Cour de cassation). Le juge Bidalou ne pouvait déjà plus juger à Hayange où il avait prétendu appliquer la loi, même lorsque par exemple elle pouvait être en faveur de travailleurs immigrés expulsés de leur foyer sur ordre de la Sonacotra. Après plusieurs récidives et au temps de la loi dite «sécurité et liberté», il devenait impératif de sanctionner plus sévérement un juge aussi dangereux.

Parmi les 9 personnes devant lesquelles le juge Bidalou va comparaître, 6 sont choisies par le président de la République; il y a 2 magistrats ayant siégé à la Cour de sûreté de l'Etat, 2 autres directement impliqués dans la paternité de «sécurité et liberté», entre autres... le président a bien choisi.

Le syndicat de la Magistrature, qui souligne l'enjeu social de cette affaire (on a voulu chasser un juge non «conforme» dans une région lourdement frappée par les licenciements dans la sidérurgie et leurs conséquences), demande la publicité des débats, ce à quoi rien ne devrait s'opposer, en principe, dans la mesure où le juge en cause est d'accord. On le saura dès vendredi matin. le S.M demande également que des décisions juridictionnelles du juge Bidalou ne puissent faire partie du dossier : il y a une voie d'appel normal et régulière pour ceux qui contestent des jugements rendus. Ils serait grave que le recours au Conseil supérieur de la Magistrature en soit une troisième, anormale celle-là!

Le Syndicat de la Magistrature sera présent dès 9h et diverses initiatives sont prévues dans la journée (en fonction de l'évolution des choses).

Nous appelons à appuyer ces actions et en particulier à participer au rassemblement qui aura lieu à 17 heures devant le palais de justice de Paris.

MARESQUEL (PAS DE CALAIS)

«PAS DE PAPIER POUR LES LETTRES DE LICENCIEMENT»

Les papeteries De Ruyscher, filiale à 100% des papeteries de Belgique, elles-mêmes contrôlées par la Feldmulhe de RFA, ont annoncé leur intention de supprimer 130 emplois (23% des effectifs) à leur usine de Maresquel.

Nous avons rencontré deux syndicalistes CGT et CFDT, ils ont répondu à nos questions.

■ Comment a commencé le conflit?

Le conflit a commencé avec l'annonce des licenciements, déjà cet été, des bruits couraient mais, face à nos craintes, le patronat nous répondait que c'était des «bruits de canard». En 1975, lors de l'arrêt de la plus petite machine à papier qui avait entraîné 85 licenciements, le patronat se faisait fort de rétablir la situation. Cela s'est soldé par un projet de 130 licenciements, et cela va certainement continuer.

■ Quels sont les prétextes invoqués?

La direction nous a fait part que le dernier choc pétrolier était difficilement supportable, d'une part, d'autre part, depuis 1980, il constate une baisse importante de la consommation. En fait, la direction mène une politique de restructuration. Elle vient d'acquérir et d'améliorer le service des apprêts (endroit où l'on découpe le papier) en investissant 3 milliards en 80, et informatiser la gestion des stocks. Si l'on fait le calcul des gains de salaire sur le personnel licencié, les 3 milliards seront remboursés en 2 ans. Ces licenciements sont donc d'ordre structurel. En effet, la direction a prévu de fabriquer 5000 tonnes an de plus qu'actuellement. Mais en prévision des licenciements d'une part, et en fonction du Plan Davignon d'autre part, les installations n'ont pas été mises en service. Comme pour la sidérurgie, la commission européenne de Bruxelles a fait aussi un plan Davignon pour réduire la production du papier carton et faire monter ainsi les prix pour refaire plus de profits. Augmenter la productivité sans augmenter la production, ceci pendant la durée du plan et faire payer la note aux travailleurs par des licenciements, l'aggravation des conditions de travail et des pertes de salaires.

■ Quelles sont vos revendications?

L'intersyndicale propose de porter l'âge de la cessation d'activité à partir de 55 ans étalée sur une durée de 6 ans et l'installation d'une cinquième équipe aux machines à papier.

■ Ces revendications ne risquent-elles pas de cautionner les licenciements proposés par le patronat?

Avant tout, il faut tenir compte du danger qui nous menace et le patronat se charge de nous le faire savoir. A tout moment, il peut créer une faillite bidon, un dépôt de bilan s'ensuivrait et la fermeture avec ses 560 licenciements. L'établissement serait aux mains du syndic le temps de glaner quelques aides de l'Etat. Ensuite, ce serait le rachat de l'entreprise par une filiale de la maison mère avec embauche de moins de personnel (200 environ). Tenant compte de cela et de la période de reflux des luttes actuel, nous avons proposé des revendications avec comme objectif le maintien de l'emploi surtout des jeunes.

La préretraite à 55 ans correspond aussi à notre revendication d'avancement de l'âge de la retraite. Le travail à la papeterie est tellement pénible, c'est plus logique qu'un gars de 55 ans puisse se reposer et laisser sa place à un jeune.

Quant à la cinquième équipe, elle va nous permettre de sauver un certain nombre d'emplois et diminuer le temps de travail à 33 heures ou 35 heures sans diminution de salaire.

■ Comment s'est faite la mobilisation du personnel?

Nous avons tenu compte de la lutte de 75, à l'époque, nous disions de façon inconditionnelle, non à tout licenciement, la mobilisation était forte au début, le patronat a réussi à démobiliser les travailleurs en licenciant les femmes en priorité, partant du principe qu'il fallait mieux que ce soit les femmes dont les maris sont salariés d'être licenciées que les hommes, l'argument a marché. Cette fois, la mobilisation se fait progressivement, par des débrayages assez courts pour permettre d'aller en manif. Maintenant que les travailleurs ont touché leur 13e mois nous allons accentuer la pression avec des débrayages de plus en plus longs allant peut être jusqu'à l'occupation de l'usine.

Correspondant
Pas-de-Calais

HOPITAUX DU NORD

CONTRE LES FERMETURES DE SERVICES LE MANQUE D'EFFECTIFS ET DE MOYENS

Ne garantir que les soins minimun : cet axe de la polique gouvernementale est catastrophique pour le personnel hospitalier de la région Nord et les usagers.

Le Nord est une région de sur-mortalité par rapport à la moyenne nationale, comme la plupart des régions ouvrières. Le taux de mortalité infantile est l'un des plus élevé de France, alors que le taux de fécondité y est également plus élevé. Pourtant, la carte sanitaire réalisée par le ministère de la Santé lui-même, faisait apparaître un large sous-équipement en lits d'hopitaux et en maternités... jusqu'en 79. Depuis, officiellement du moins, ce n'est plus le cas. Par quel miracle ? A-t-on créé les dizaines de services et de maternités qui faisaient défaut ? Non. On compte même en supprimer. On s'est simplement contenté de réviser en baisse les quotas de lits par rapport à la population. Ce qui fait dire au secrétaire d'Etat, Jean Farge, qu'il y a au contraire un excédent de lits d'au moins 20 %. Il suffisait d'y penser !

FERMETURE DE SERVICE ET CONCENTRATION

Cette manipulation de chiffres permet de justifier l'application des plans gouvernementaux :

- En premier lieu, sous prétexte d'une occupation insuffisante des lits ou de la vétusté des installations, on ferme les petits établissements publics (maternités, cliniques, petite chirurgie) : pas moins de 14 maternités, (à Haubourdin, La Bassée, Aulnoye-Aymeries...) sont actuellement menacées dans la région.

La suppression dans certaines localités de petits établissements publics favorise l'instauration d'un double réseau de soins :

- développement de cliniques privées (d'ailleurs conventionnées depuis la loi de 70), où les usagers paieront le prix fort.
- ou soins dans de grands établissements peu nombreux, saturés(comme le sont déjà les maternités publiques de Lille), et éloignés du domicile.

Toujours pour des raisons de «rentabilité», les grands centres hospitaliers comme le CHR de Lille, se voient confier des secteurs peu intéressants pour le privé : la formation, les techniques lourdes, les services spécialisés nécessitant des investissements trés coûteux.

Les pouvoirs publics refusent d'augmenter les effectifs ; même les élèves infirmières, qui étaient sous contrat avec le CHR de Lille n'ont pas toutes été prises en 80. Les auxiliaires sont régulièrement licenciés, même les auxiliaires permanents...

La mise en place en 79-80 de budgets globaux, la suppression d'avances par la Sécurité Sociale, ont conduit à l'asphyxie financière de certains établissements. Ainsi, au CHR de Denain, en 79, les dérivés de sang n'étaient plus prescrits.

REPRESSION OUVERTE OU INSIDIEUSE

Plus les directions d'établissements sont prises à la gorge, plus elles sont amenées à protester contre les décisions ministérielles ...et plus elles se montrent répressives ! Au CHR :

- Un adjoint des cadres responsable CFDT se voit retirer la responsabilité de la gestion du personnel de son service, étant donné l'*«impossibilité de collaborer pour toute question relative au personnel»* avec son directeur. Il est vrai que dans le cadre de la politique actuelle du gouvernement, s'opposer aux licenciements, aux mutations arbitraires d'agents, demander des effectifs, ça n'est pas tout à fait l'attitude qu'on souhaite chez un adjoint des cadres !
- Telle militante CGT se voit refuser sa titularisation, telle autre est mutée dans un autre service sans raison technique après un congès maternité, une autre encore est sanctionnée pour avoir distribué un tract à 8h02, alors qu'elle devait prendre son poste à 8h.

Les sections CGT et CFDT du CHR de Lille ont publié en commun un important dossier sur cette question de la liberté d'expression.

QUELLE RIPOSTE ?

Malgré les difficultés objectives dues au grand nombre de petits centres, aux divisions hiérarchiques, au cloisonnement des services etc. ce premier trimestre a vu l'éclosion de plusieurs luttes : contre les fermetures de maternités, à Aulnoyes-Aymeries, La Bassée, Haubourdin, pour l'accroissement des effectifs, à l'Hopital Psychiatrique d'Armentières, à Saint-André.

La lutte à l'HPA, menée dans l'unité intersyndicale, a permis des succès partiels quant aux canditions de travail, de même, le pouvoir a dû reculer sur la fermeture de certains services, compte tenu du la forte opposition des usagers.

Décisive, l'action de l'ensemble des travailleurs, des usagers, de leurs organisations syndicales, et politiques !

CORR NORD
après enquête
auprès des militants
syndicalistes de la santé

Soutien aux étudiants grévistes de la faim

Depuis le lundi 19 janvier, 25 étudiants français et étrangers font la grève de la faim pour obtenir l'inscription immédiate de 35 étudiants iraniens, sur lesquels la direction de l'Université fait un véritable chantage politique.

Pierre Bauby leur a rendu visite le lundi 26 janvier et rencontré le Comité de soutien. Il a apporté, au nom du PCML, son plein soutien à leur lutte.

Rappelons que certains attendent leur inscription depuis un an et demi et que 35 sont menacés d'expulsion; que seulement 5 demandes ont abouti, alors qu'ils répondent tous aux conditions d'admission.

Dans la nuit du 22 ou 23 janvier, un commando fasciste, masqué, casqué, armé de gourdins et de bombes lacrymogènes, a agressé les grévistes de la faim, blessant une jeune étudiante avant d'être repoussé.

CARNAUD-GRAND QUEVILLY

Contre la répression anti-ouvrière Unité d'action!

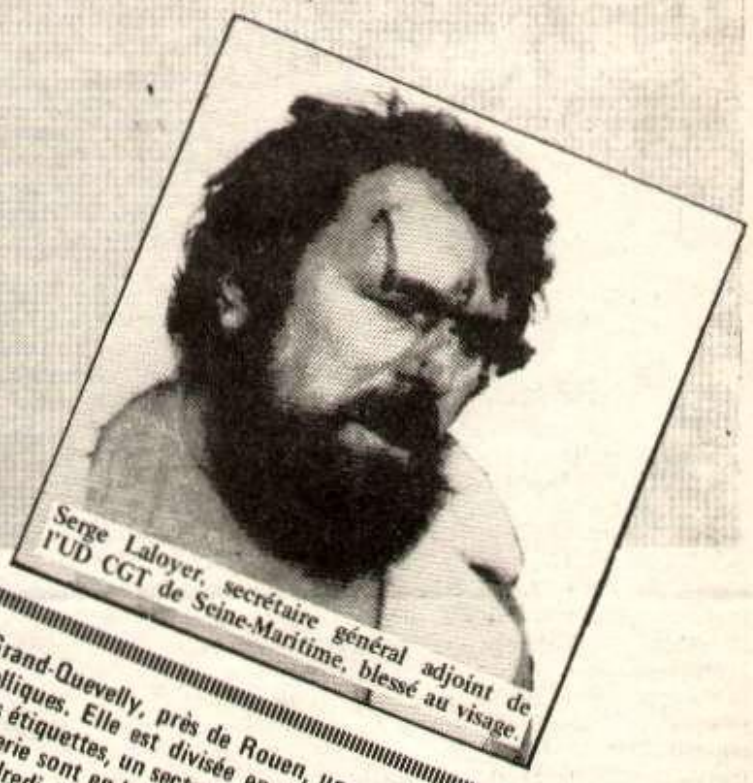

Serge Laloyer, secrétaire général adjoint de l'UD CGT de Seine-Maritime, blessé au visage.

Carnaud, à Grand-Quevelly, près de Rouen, une usine qui fabrique des emballages métalliques. Elle est divisée en deux secteurs. Un secteur imprimerie qui fait les étiquettes, un secteur métallurgie. Depuis début janvier, ceux de l'imprimerie sont en lutte, avec le soutien de leurs camarades de la métallurgie. Vendredi 30 janvier, à l'appel de la direction la police est intervenue avec sauvagerie. Un membre de l'UD CGT, également membre du PCF, a été sérieusement blessé ainsi que d'autres travailleurs. Lundi 2 février, une manifestation de protestation a eu lieu à Rouen, rassemblant plusieurs milliers de travailleurs. Une manifestation très gravement entachée par l'exacerbation des divisions intersyndicales.

Témoignage d'un responsable de la section CGT-Carnaud

«Ils poursuivaient les gens dans les ateliers pour les frapper...»

Dans quelles circonstances a eu lieu l'agression policière contre les travailleurs de chez Carnaud?

Une délégation CGT-CFDT est entrée dans l'usine. On a d'abord parcouru les ateliers, où il n'y avait aucune production mais simplement un peu d'entretien, maîtrise et cadres; contrairement à ce que dit le préfet, il n'y a eu aucune violence contre ceux qui travaillaient. Ensuite, on s'est rendu dans les locaux de la direction; on a pénétré dans le couloir jusqu'au premier étage où la direction est réunie. Evidemment, on a manifesté bruyamment notre présence et il s'est établi assez rapidement un contact téléphonique avec le directeur qui était enfermé, qui passait ses messages aux cadres qui étaient dans le couloir et il a précisé qu'il acceptait de négocier à 18 heures à la préfecture. On lui a fait comprendre que ce n'était pas très sérieux, alors il a accepté de nous voir immédiatement, à condition que tous les gens qui étaient présents dans le couloir veuillent bien redescendre dans le bas de l'escalier. Ce que l'on a fait tranquillement; il y a des gens qui se sont assis dans le bas des marches et d'un seul coup, alors qu'on s'attendait à ce que la porte s'ouvre, il y a des gens qui ont crié que la police arrivait et avant qu'on ait eu le temps de comprendre on a tout de suite vu qu'ils frappaient

Ils ont pénétré avec les cars jusque sous les fenêtres de la direction; les cars n'étaient même pas arrêtés qu'ils sautaient en marche et sans prévenir ils frappaient; ils frappaient vraiment méchamment puisqu'ils poursuivaient les gens dans les ateliers pour les frapper. Ce n'était pas seulement une opération de dégagement des locaux de la direction, c'était pour frapper; ils ont frappé des gens dans des ateliers très éloignés.

Un responsable de l'Union départementale CGT a été blessé assez sérieusement, quel est son état de santé?

Oui, c'est Laloyer. Il a beaucoup de mal à marcher et à manger car les plaies maintenant lui font très mal.

Quelles sont les revendications des travailleurs de chez Carnaud?

Il y a deux niveaux de revendication; il y a un niveau à l'imprimerie, où ils se battent contre douze suppressions de postes; il y a une histoire de classifications qui est toujours en suspens; il y a aussi une prime qu'on veut leur supprimer; la sécurité à l'imprimerie est très précaire. Et il y a des revendications au niveau métallurgie, une revendication notamment d'atelier.

Interview d'un responsable de la section CFDT-Carnaud

«A l'exterieur de l'entreprise, les problèmes ont commencé»

Il y a une section CGT et une section CFDT chez Carnaud. Est-ce que ces deux sections sont ensemble dans la lutte?

Quand nous étions à l'intérieur, il n'y avait pas de problèmes; on a mené des actions unitaires. Dès que nous sommes sortis à l'extérieur de l'entreprise, les problèmes ont commencé. C'est l'UD CGT qui gère le conflit et les problèmes unitaires ont commencé. Les attitudes sectaires de la CGT ne font pas l'unanimité dans les sections CGT; vendredi dernier, alors que l'UD CGT voulait nous empêcher de manifester pour soutenir les imprimeurs CGT en grève, les imprimeurs CGT nous ont demandé notre soutien et ils étaient prêts à ne pas participer à la manifestation avec l'UD CGT si la CFDT n'y participait pas. Il y a vraiment un sentiment unitaire chez les imprimeurs.

Comment se fait-il qu'aujourd'hui les deux sections syndicales n'aient pas manifesté ensemble?

L'Union départementale CGT a refusé; depuis que nous sommes à l'extérieur de l'entreprise, il n'y a plus aucune possibilité de contact avec la CGT.

Qu'est-ce que vous entendez par *«depuis que nous sommes à l'extérieur de l'entreprise»*?

Le conflit est parti d'un secteur particulier de l'entreprise; il y a deux secteurs complètement différents, un qui dépend du livre et l'autre de la métallurgie, avec un statut différent, des usages complètement différents. Dans le livre, le syndicat CGT est tout seul; à plusieurs reprises ils ont demandé le soutien de la métallurgie; dans la métallurgie c'est la section CFDT qui est majoritaire. Nous avons répondu toujours intersyndicalement à l'intérieur de l'entreprise; à un moment donné, du fait de la grève du livre, l'entreprise a été complètement paralysée; la direction a décidé de lock-outer ce qui fait que tout le monde s'est retrouvé à l'extérieur de l'entreprise. A ce moment-là, les problèmes se sont posés parce que le conflit a été complètement pris en mains par l'Union départementale CGT. A l'intérieur c'était possible et dès qu'on est arrivé à l'extérieur c'était complètement impossible; l'Union départementale imposait sa ligne même contre l'avis des militants de l'entreprise.

RENVERSER LA VAPEUR

Vendredi 30 janvier, les forces de police se livraient à une agression sauvage contre les travailleurs en lutte des établissements Carnaud à Rouen. Il y avait là des syndicalistes de la CGT, d'autres de la CFDT. Devant la gravité de cette agression, au cours de laquelle un membre de l'Union départementale CGT a été sérieusement blessé, on pouvait supposer qu'une riposte commune allait rassembler les syndicats CGT et CFDT, d'autant plus que dans l'entreprise ces deux syndicats sont présents. La recherche de l'unité d'action des travailleurs contre la répression est une idée juste profondément ancrée dans les esprits : elle part de l'idée que quels que soient les désaccords existant parmi les travailleurs, quand l'ennemi de classe attaque, il faut serrer les coudes. Et elle était d'autant plus nécessaire que l'agression commise chez Carnaud traduit une escalade dans la répression anti-ouvrière et antisyndicale. Il faut lui faire barrage. Quand ils frappent, les flics du pouvoir ne regardent pas quelle est l'appartenance syndicale. Et vendredi, quand ils sont intervenus il y avait là des travailleurs syndiqués à la CGT et d'autres à la CFDT.

Eh bien non, ce qui pouvait sembler correspondre tout naturellement à la défense des intérêts des travailleurs n'a pas eu lieu. Dès vendredi soir, une déclaration de la Fédération de Seine-Maritime du PCF affirmait : *«Cet acte de répression sauvage envers un dirigeant de premier plan de la CGT, envers un communiste, montre en quelle difficulté se trouvent le pouvoir et tous les tenants du consensus, tous ceux qui, à l'image des dirigeants du PS et de la CFDT sont gênés par les luttes»*. Au lieu de centrer les coups contre le patronat et le pouvoir on rejetait la CFDT du côté des matraqueurs.

Bientôt, un refus pur et simple était opposé à la demande de la CFDT de lancer un appel commun à une manifestation de riposte. Dans son intervention prononcée lundi devant la préfecture, un dirigeant de l'Union départementale CGT déclarait : *«Si la CGT n'a pas accepté que cette manifestation soit organisée en commun, c'est pour des raisons graves, des raisons fondamentales; la réalité c'est que depuis des mois nos camarades de la CFDT ont quitté la pratique de la lutte des classes... Nous n'avons pas accepté que sur le seul problème de la répression, il y ait unité d'action alors que sur tous les autres ce n'est pas possible»*. Ce point de vue ne nous semble conforme ni à la réalité ni aux intérêts des travailleurs. D'abord, même s'il est exact que la politique dite de recentrage de la CFDT tourne le dos à la lutte des classes, il n'en est pas moins vrai que de nombreux militants et organisations de la CFDT demeurent, eux, sur le terrain de la lutte et de l'action de classe. Ensuite, il y a là une grave sous-estimation de la répression et de l'attaque contre les libertés et donc de l'unité à réaliser pour y faire face. Dans une déclaration, la Fédération de Seine-Maritime du PCF écrit : *«Les patrons et le pouvoir sont sur la défensive»*. La répression devient ainsi preuve de faiblesse face à la montée des luttes ouvrières. Osera-t-on dire que l'adoption du projet Peyrefitte est elle aussi la preuve de cette faiblesse? Si, comme on nous le dit, la classe ouvrière était en position de force n'aurait-il pas été possible de le mettre en échec? La vérité, c'est que le patronat et le pouvoir sont actuellement à l'offensive, remettent en cause les acquis, font reculer les libertés. Face à cette attaque, la recherche de l'unité est une nécessité vitale, avec tous ceux qui veulent agir. Puisque dans le cas présent la CFDT voulait agir, pourquoi donc avoir refusé sa main tendue? Ce n'est pas le souci de défendre les intérêts des travailleurs qui a dicté une telle politique.

Et tout cela devient, disons-le, dramatique, quand le refus de l'unité d'action passe au recours à la violence contre les militants de la CFDT. Et oui, les flics matraquent, CGT et CFDT confondus, et non seulement il n'y a pas de riposte commune mais en plus, lundi, les militants de la CFDT venus quand même manifester ont été l'objet d'une agression violente et physique de la part de certains adhérents de la CGT. Jusqu'où cela ira-t-il? Alors que la haine devrait être accumulée contre le pouvoir et ses bandes armées, elle se tourne contre des militants ouvriers.

Tout cela tourne le dos à la défense des intérêts des travailleurs, cela ne peut, au bout du compte, que servir patronat et pouvoir et ouvrir la voie à de nouvelles agressions contre les libertés syndicales. Oui, il faut renverser la vapeur.

Pierre BURNAND

SNCF

Monopole d'état ou service public ?

En 1982, la concession de l'Etat à la SNCF arrivera à terme. Un nouvel accord devra donc être discuté. Ce sera l'occasion pour la bourgeoisie de poser le problème des transports. C'est dans cette conjoncture qu'il faut replacer les déclarations de M. Jacques Pelissier, président du Conseil d'administration au club de la presse de Rennes de novembre. Ce monsieur déclarait en substance que, premièrement, la crise de l'énergie nécessitait une rationalisation des différents modes de transports et deuxièmement, que les transports ferroviaires basés sur l'Energie électrique, étaient un mode de transport « économe ».

C'est le 31 août 1937 qu'est décidée la fusion des compagnies de chemin de fer en une Société nationale des chemins de fer français à partir du 1er janvier 1938 et pour 45 ans. Les anciennes sociétés disposeront de 49% des actions affectées d'un intérêt fixe mais n'auront pas droit à la gestion. (Théoriquement puisque Rotschidlt y est encore présent). L'Etat quant à lui détiendra 51%.

Pour la bourgeoisie, il fallait adapter le transport au développement des monopoles. Il était alors nécessaire d'unifier le système, en particulier en ce qui concerne la standardisation du matériel et des tarifs.

Les cheminots quant à eux, P. Sémard en tête, forts de la position de demande de la bourgeoisie, sentent très bien ce qu'ils peuvent tirer d'une telle situation. Ils en profitent donc pour arracher un certain nombre d'avantages, dont le statut, très avancé par rapport aux autres travailleurs, (retraite à 55 ans, sécurité de l'emploi —statut unique pour tous les travailleurs des anciennes sociétés).

Si le transport des voyageurs occupe une part de l'activité de la SNCF, il faut savoir que cette dernière est à la tête, pour tout ou partie, de multiples filiales et entreprises sous-traitantes (une quarantaine), affectées au transport des marchandises.

Parmi les actionnaires privés, on retrouve des grands groupes financiers tels que Rotschildt, Suez, Paribas ou Empain-Schneider.

Cette omniprécense, a fait dire à certains journaux que la pression des banques s'accentuait; on a même entendu parler de « privatisation ». A ceci, il faut répondre deux choses. Tout d'abord que le capital bancaire fusionnant avec le capital industriel (et constituant ainsi le capital financier), est étroitement lié à la formation des monopoles. C'est donc un phénomène normal.

D'autre part, le fait que l'Etat soit détenteur de 51% des parts ne change rien aux données du problème. Car le personnel politique gérant l'Etat capitaliste est lié de mille manières à ce capital financier, dont il représente les intérêts. (Citons uniquement Giscard d'Estaing lié à Paribas et Schneider).

le maitre mot c'est restructurer

Les journaux, du *Monde* à *L'Humanité* ont fait grand bruit autour du bilan 80 de la SNCF.

Bien sûr, les chiffres globaux annoncés par Gentil, font apparaître un retour au déficit d'exploitation, de même qu'une baisse du trafic. Cependant nous aurions tort d'emboîter le pas à cette vision qui se veut pessimiste.

Dès 45, la bourgeoisie prévoit un démarrage foudroyant de l'automobile. En 51, est créé le Fonds spécial d'investissement routier. Dès 61, on construit à grande échelle, autoroute et rocades desservant zones industrielles et hyper-marchés dont l'implantation, voulue, nécessite le recours obligatoire à l'automobile.

Le chemin de fer, par contre-coup, prend une gifle magistrale. Dès lors, la part de l'activité de transport par rail baisse notablement : la SNCF qui contrôlait 62% du trafic des marchandises dans les années 60 n'en contrôle plus aujourd'hui que 36%.

On comprend donc que la concurrence avec la route, et plus secondairement avec l'avion, est au centre des préoccupations de la direction de la SNCF; et c'est bien pour y résister que la SNCF décide, en 1970, de la création du SERNAM (Service national des messageries), filiale disposant d'une large autonomie financière; sa spécialité : le trafic de détail, dans lequel la SNCF voyait ses résultats baisser de 10% par an. Après quelques soins, le malade se porte beaucoup mieux : le tonnage transporté augmente de 16% par rapport à 71. Et le SERNAM intervient aujourd'hui, pour 21% dans les recettes SNCF du trafic marchandise par wagon, et pour 11,5% des recettes de l'ensemble.

La crise énergétique arrive à point nommé.

Il faut savoir en effet que le rail utilise pour 80% de son trafic, une énergie de traction électrique —ce qui le met en position favorable. Sauter sur l'occasion, tel est le propre de tout bon capitaliste. C'est pourquoi, le développement et la poursuite des électrifications constituent la ligne directrice des budgets d'investissements de la Société nationale. Les projets sont d'ailleurs nombreux et ambitieux :

constructions de nouvelles gares, de nouvelles lignes : Miramas — Fos, Lille — Tourcoing — frontière belge, Mulhouse — Nuremburg, (toutes régions à fort trafic industriel) et enfin, bien sûr, le TGV (train à grande vitesse) qui allie aux prouesses techniques (franchissement du cap fatidique des 200 km/h), des performances énergétiques, —que la Société envisage de développer...

Ajoutons également que la SNCF, si elle ne possède que deux filiales à l'étranger, s'applique par l'intermédiaire de la SOFRERAIL, et de l'Assistance technique, à se tailler une place dans les pays en voie de développement. Domaine dans lequel elle a déjà obtenu quelques succès.

Le trafic international a d'ailleurs augmenté de 2% en 79. Chiffre d'autant plus intéressant que ce trafic occupe 38% du trafic-wagon. Enfin, comment croire à une « mauvaise santé », quand on sait que la SNCF fait construire un transbordeur géant (car-ferry) qui viendra s'ajouter à l'armement naval dont elle dispose déjà : 8 navires et 1 aéroglisseur.

Electrifications massives, grandes réalisations techniques, ouverture impérialiste, expérimentations nouvelles et audacieuses, telles sont les axes de la restructuration de la SNCF. Une rentabilisation accrue. Décidemment la SNCF est sur la « bonne voie capitaliste ».

Comment croire que les travailleurs, dans de telles conditions, peuvent avoir des intérêts communs avec une telle entreprise qu'elle se dise nationalisée ou service public?

«Défendre l'entreprise nationale» ?

La SNCF, telle qu'elle est, n'est pas rentable. C'est ainsi qu'elle procède à des coupes nettes :

—supprimer les lignes omnibus non rentables,

—attaquer le statut, c'est-à-dire généraliser le recours aux auxiliaires contractuels, à statut précaire, et aux entreprises de sous-traitance ou d'intérims, ou rogner sur certains acquis dont le droit au logement,

—et surtout supprimer des emplois : au niveau national depuis 1947, 255 000 agents en moins avec une productivité par heure de travail multipliée par quatre.

Sans doute, ces « coupes nettes », ne sont-elles pas aussi nettes et tranchantes que dans la sidérurgie. Le processus s'accélère depuis quelques mois, mais la bourgeoisie opère en « douceur » depuis plusieurs années, rendant, évidemment, la mobilisation plus ponctuelle, plus conjoncturelle, donc plus difficile (ex : suppression d'emplois à Lille — passage à un roulant).

Ainsi, il apparait que la SNCF, est avant tout un monopole rencontrant des problèmes de monopole et les résolvant en monopole. Le fait que l'Etat en soit le principal actionnaire ne change rien.

Lutter contre toutes mesures, refuser que la bourgeoisie s'attaque à des acquis durement gagnés par les travailleurs, refuser les suppressions d'emplois, travailler à lever les divisions entre travailleurs: tout cela est juste, légitime et indispensable. Mais cette lutte doit viser la bonne cible. Elle ne doit pas être subordonnée à la défense d'un quelconque « service public », n'ayant de public que le nom et dont la réalité est celle de n'importe quelle entreprise capitaliste.

HELLEMMES (NORD)

Unité et statut unique

150 suppressions d'emplois aux ateliers — face à la direction qui s'agite...

Comme le disent les camarades de la cellule P. Sémard, dans leur tract : *«Dans le temps, quand on parlait d'ici, on disait les grands ateliers d'Hellemmes»*. Maintenant, sur la plaque d'entrée, on ne lira plus que : *« Les Ateliers d'Hellemmes »*. Bien sûr, ce sont des mots, bien sûr, c'est un détail, pourtant il reflète une situation bien réelle.

Aux Ateliers d'Hellemmes, depuis 68, c'est 40 cheminots par an qui disparaissent. Sur Lille, depuis 1974, ce sont 1667 postes qui ont été ainsi supprimés, doucement mais sûrement. Le mois dernier, la direction accélérait le processus et annonçait 150 suppressions d'emplois. Cela venait après des déplacements de bureaux, de chantiers d'entretien, etc...

Les travailleurs doivent riposter dans l'unité...

Cela signifie, dépasser les divergences syndicales, politiques, et s'appuyer sur la volonté de se défendre.

Cela signifie, dépasser les divisions créées par la bourgeoisie.

Récemment, un employé de l'industrie privée, affecté au nettoyage et à l'entretien, se tuait. Ce n'est pas bien original bien sûr —ça l'est même dramatiquement peu. Les raisons, on les connaît; elles sont là aussi dramatiquement peu originales : mauvaises conditions de travail, de sécurité, productivité accrue.

Cela exigeait une riposte, une réaction. Il n'y en eut aucune... Et s'il s'était agi d'un cheminot, n'aurait-ce pas été différent? N'y a-t-il pas là un problème de corporatisme?

Dénoncer un tel « accident » est appeler, concrètement, à la revendication de statut unique pour tout le personnel (réclamée par les syndicats). Plus que jamais, elle apparait juste et nécessaire, car avoir le même statut, c'est avoir les mêmes avantages mais aussi le même patron, et pouvoir mieux se retrouver ensemble pour lutter contre les suppressions d'emplois.

Oui, l'unité se construit peu à peu. Elle n'est pas un vœux pieu, mais une nécessité.

BORDEAUX

Non au conducteur unique

Dans la région de Bordeaux-Aquitaine, la direction de la SNCF se moque de la santé de ses agents. Pas les cheminots !

Aprés trois jours de grève largement suivie, (plus de 80 % de grévistes), les agents de conduite de toute la région poursuivent l'action sous une autre forme. Pendant la grève, ils avaient remis à la direction régionale, qui avait refusé de négocier, la motion suivante :

« Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du démantèlement de la SNCF, vous vous proposez de porter un mauvais coup contre les cheminots et leur entreprise nationale en applicant la consigne CGS7B N° 4 pour équiper les trains (voyageurs et marchandises) avec un seul agent, le seul conducteur, sur les lignes à voie unique de notre région, dans un premier temps.

Pour nous, votre décision revêt un caractère de gravité en cas d'accident, d'incident, de défaillance humaine ou matérielle, etc. :

1) Par rapport à la sécurité des convois, des voyageurs, des agents

2) Par rapport à la régularité de circulation

De plus, cette application aggrave considérablement les conditions de vie et de travail en détériorant la santé morale et physique des agents de conduite(...)

Les jours suivant, l'action était effectivement engagée sur la ligne à voie unique du Médoc. Plusieurs agents refusaient de conduire les trains de marchandises lorsqu'il n'y avait pas de deuxième agent présent. Action courageuse mais difficile, car l'agent est seul pour décider et il doit faire face à de très fortes pressions. La direction, elle aussi, ne reste pas inactive. Elle menace, elle mobilise certains de ses cadres zélés, (mais tous ne le sont pas !), pour qu'ils portent la *« bonne parole »* aux agents concernés. Elle reçoit aussi, il faut le dire, l'aide précieuse de l'organisation autonome. Mais pour l'instant, la lutte continue...

Alain MERCIER

NAPHTACHIMIE- LAVERA (BOUCHES DU RHONE)

EN LUTTE CONTRE UN LICENCIEMENT

Depuis le 30 janvier à 5 heures du matin, les travailleurs de l'usine Naphtachimie à Martigues-Lavéra, sont en grève, (depuis le 28 à 21 h pour les ateliers PZ), la direction prétendant licencier un travailleur de façon particulièrement odieuse.

LES FAITS

Le 18 septembre 80, Hugues Régis, ouvrier aux PZ, a un grave accident de trajet. Il reste 4 mois en maladie, la reprise devant se faire le 23 janvier ; ce jour-là, lors de la visite de reprise, le médecin du travail juge que l'état du malade est incompatible avec son poste habituel.

Les 24, 25 et 26 janvier, l'équipe N° 1, à laquelle appartient Hugues est de repos, le 27 à la journée. Hugues se présente donc normalement à l'usine ; mais la direction lui fait savoir qu'il est en situation irrégulière puisque elle lui a fait parvenir une lettre recommandée, le convoquant à un entretien préalable le vendredi 30, en vue de son licenciement, les journées des 27, 28, 29, lui étant payées.

RIPOSTE SPONTANÉE

Ce n'est que le 28 que la nouvelle parvient aux camarades de son atelier : ils décident aussitôt le débrayage, (21 h) et exigent des syndicats qu'ils lancent l'action unitairement sur l'usine.

Le 29, une réunion intersyndicale CGT-CFDT-FO lance la grève pour le 30 à 5 h, et appelle à manifester ce jour à 16h devant le siège de la direction.

Chez les postés (750 sur les 3 postes), la grève est suivie à 100 % alors que chez ceux à la journée, elle est suivie à 55 %, ce qui n'est pas si mal, car ce pourcentage est rarement atteint pour d'autres mouvements.

Le 30 à 16h ce sont 500 travailleurs qui se massent devant le siège patronal où Hugues, accompagné de représentants du personnel, se rend pour l'entretien préalable. Pendant 2 heures, le patron n'entend rien des arguments que ceux-ci développent et au contraire, affirme : qu'*« il ne fallait plus compter sur d'éventuelles reclassifications dans de telles circonstances ; l'usine est saturée. »*

Il se donne cependant 24 h pour prendre une décision définitive.

Personne ne se fait cependant d'illusions : la grève doit être poursuivie et renforcée ; les piquets reprennent leurs postes.

Le 31, le télégramme suivant est envoyé au patron :

« Lavéra le 31 janvier 1981 Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO du site de Lavéra à Monsieur le directeur du site

Monsieur le directeur, les organisations syndicales CFDT, CGT,FO portent à votre connaissance que la grève sera reconduite de 8 heures à chaque prise de poste à compter du 31 janvier 1981 à la relève de 13 heures. Ceci restera valable jusqu'à ce que nous obtenions l'assurance écrite de votre part que la procédure de licenciement de M. Hugues est annulée. Dans l'attente... »

GRANDE DÉTERMINATION

Hugues doit être réintégré, celà fait l'unanimité. C'est seulement ainsi que l'on comptera un chômeur de moins et que d'autres ne subiront pas les mêmes mesures.

Et pour celà, il n'y a que la lutte.

Lutte dans l'unité.

« Les travailleurs comprennent bien que cette unité est une condition indispensable pour continuer la lutte. Toute divergence, toute division entre travailleurs ou organisations doit être reléguée maintenant à l'arrière plan. La division ne sert jamais les intérêts de la classe ouvrière et à plus forte raison en de telles circonstances où il serait criminel de s'enliser dans des querelles de clochers. » (extrait de la Torche, bulletin d'entreprise du PCML du 31.01.81)

MOTION DE SOUTIEN

La cellule Gabriel Péri du Parti communiste marxiste léniniste apporte tout son soutien militant aux travailleurs de Naphtachimie et à leurs organisations syndicales CGT, CFDT, FO en lutte pour la sauvegarde de leurs emplois.

La grève que vous avez déclenchée contre le licenciement d'un des votres est exemplaire; exemplaire de détermination et d'unité, conditions indispensables pour arracher la victoire.

Les patrons de Naphtachimie en mettant à la porte un travailleur ont cru pouvoir jouer sur l'indifférence de ses camarades et sur la division. Vous êtes en train de lui montrer qu'ils se trompaient lourdement. Ce licenciement, à n'en pas douter, leur sert également de test : s'ils parviennent à leur fin, d'autres suivront immanquablement.

C'est la raison pour laquelle votre lutte est fondamentalement juste, mérite et exige le soutien de tous ceux qui mettent en avant les intérêts de la classe ouvrière et en premier lieu le droit au travail.

Recevez, camarades, nos salutations communistes.

Cellule Gabriel Péri (PCML)

NAPHTA EN PLEINE RESTRUCTURATION

Le licenciement de Hugues se situe dans un contexte : celui du démantèlement de Naphta.

Les différents ateliers et unités de production sont séparés les uns des autres et repris par d'autres trusts (BP, Elf, Hoechst, Shell ...).

Le personnel dépend toujours de Naphta, pour le moment.

Sauf pour 310 travailleurs du labo central et du labo polyolèfine qui depuis le 1er janvier déjà dépendent de BP-Chimie.

La grande majorité du personnel est louée par Naphta qui n'apparaît plus que comme une entreprise sous-traitante.

Cette restructuration a de graves conséquences pour les travailleurs :

—à BP-Chimie, par exemple, la valeur du point est inférieure à celle de Naphta; de nouveaux statuts sont en vigueur remplaçant l'accord d'entreprise Naphta.

—la situation de l'emploi se détériore (moins 200 emplois en 2 ans : départs en retraite, démissions non remplacées).

Certains ateliers ont été arrêtés ou partiellement arrêtés : l'Oxyde 2, l'Acétadéhyde et d'autres sont menacés : Centrale nord, Craking 3...

LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS

La Sécurité sociale devenue l'objet du patronat fait reprendre le travail à un salarié pas entièrement guéri (mais qui peut occuper un emploi adapté à son état) c'est-à-dire un emploi qui n'exige ni la marche ni la station debout.

Cette situation est nouvelle, elle a été créée par le vote de loi en juin 80 : nous avons appelé le personnel à réagir contre ces propositions de lois le 5 juin, néanmoins elles ont été votées.

Cela peut se résumer par :

—les médecins contrôleurs qui étaient sous la tutelle des Caisses d'Assurance maladie, dépendent maintenant directement du ministère de la Santé, donc du patronat.

—les patrons payent des cotisations pour accident du travail ou de trajet en fonction du nombre de jour d'arrêt. Leur but est donc d'avoir le minimum d'arrêt de travail pour accident, aussi ils interviennent au niveau de la Sécurité sociale pour faire reprendre le travail.

Dans les entreprises divers moyens de pression sont utilisés, exemple à Naphtachimie : triple prime de sécurité en fin d'année s'il n'y a pas d'accident et pression pour que les accidentés viennent travailler.

(extrait d'un tract CGT —29/01/81)

L'ACCORD D'ENTREPRISE NAPHTA

Article 21 —Sécurité-Reclassement-Garanties.

(ajouté le 15 novembre 1968 et modifié le 19 novembre 1970, le 8 décembre 1972 et le 7 mai 1976)

A—La direction confirme son désir d'assurer la sécurité de l'emploi.

Dans cette perspective :

a) elle :

—développera les prévisions d'effectifs à moyen et, si possible, à plus long terme;

—reclassera dans toute la mesure du possible et en utilisant toutes les possibilités de formation, les agents qui seraient l'objet d'une suppression d'emploi ou qui deviendraient inaptes à la fonction qu'ils remplissent mais qui seraient aptes à d'autres fonctions existantes et disponibles dans l'usine.

« Cet article de l'accord de Naphtachimie ne s'applique déjà plus aux travailleurs de BP-Chimie. A ce jour rien ne leur est garanti hors la convention collective puis la convention collective nationale des industries chimiques. »

(extrait d'un tract CFDT —30/01/81)

Matra-Hachette : des journaux, la distribution de presse, le télétexte, les satellites de télévision, Europe N° 1 et la 4e chaine TV.

DU RIFIFI DANS LES MEDIAS

Il ne s'appelle pas Hersant mais il vient de concentrer entre ses mains un groupe d'information d'une toute autre importance que celui constitué par la concentration d'une trentaine de titres dans les années 70 par Hersant. Cet homme, c'est Jean-Luc Lagardère.

L'affaire Matra-Hachette toute récente est venue nous rappeler que l'information ne se limitait pas à la presse, que c'était d'abord et de plus en plus une industrie. Actuellement, se livre une bataille pour la constitution de grands groupes de communications incluant la publicité, la radio, le cinéma. Ces groupes dont les instruments vont du satellite au journal régional, doivent être capables de concurrencer les géants américains et d'exercer un leadership européen. Des restructurations qui ne peuvent s'effectuer sans la bienveillance du gouvernement.

Cette bataille est à situer dans le cadre du redéploiement des grands monopoles industriels. Déjà dans d'autres secteurs, se sont produits des regroupements autour de deux pôles concurrents : dans le téléphone, l'automobile avec Renault et Peugeot, ce afin de maintenir une certaine concurrence sur le plan intérieur, tout en constituant des groupes de taille européenne. Hachette, premier groupe de presse français constituait un morceau de choix à faire tomber en priorité. C'est Gendry, PDG de la Banque privée de gestion française, disposant de solides appuis dans les milieux giscardiens qui va mener l'opération de rachat en bourse des actions Hachette. Avec l'aide semble-t-il du PDG de Félix Potin et de celui de Carrefour qui avaient déjà contribué au rachat, en servant de prête nom et de bailleurs de fond, de *L'Aurore*. Le plus gros actionnaire de Hachette était alors la Banque de Paris et des Pays-Bas —un des deux plus grands groupes financiers français— avec 5% du capital de Hachette. Mieux que quiconque, ils auraient pu augmenter leur part de capital, mais Paribas n'avait, semble-til, pas la possibilité de s'opposer à un rachat parrainé en haut lieu. En effet, traditionnellement de sensibilité radicale puis gaulliste, la Banque de Paris et des Pays-Bas n'a pas la même cote à l'Elysée que son concurrent direct : la Banque d'Indochine et de Suez.

MATRA OU HAVAS? L'ELYSÉE MENE LE JEU

Gendry ramasseur des actions Hachette, aurait-il eu —dit-on— l'intention de céder les actions rachetées, à l'Agence Havas, premier groupe publicitaire français, contrôlé à 51% par l'Etat et actionnaire de *RTL*. Cela revenait à étatiser Hachette. C'est alors que l'Elysée serait intervenu : *«Pas question de donner des armes à ceux qui crieraient à l'étatisation de Hachette et des NMPP —qui distribuent la presse. Trouvez qualqu'un d'autre, M. Goldsmith* (propriétaire de *L'Express*, NDLR) *ou plutôt Matra.»* Le tour est joué, «Coucou, c'est moi!». Lagardère arrive et Matra acquiert plus de 30% des actions s'assurant ainsi la direction d'un groupe jusqu'alors détenu par Paribas.

Outre la constitution d'un groupe multi-média de taille internationale, l'ambition de l'Elysée et du pouvoir giscardien était de rassembler un groupe homogène dont il ait le contrôle politique. Hachette au capital dispersé chez les petits porteurs —excepté les 5% de Paribas— ne donnait pas les garanties nécessaires sous ce rapport.

Quant au choix giscardien en faveur de Lagardère, il a été motivé par le dynamisme du PDG, par les activités complémentaires de Matra (satellites, informatique, télématique et radio avec *Europe 1*), mais il tient aussi au fait que Lagardère ne peut rien refuser à l'Elysée. En effet, pour l'essentiel le chiffre d'affaires de Matra se réalise dans les ventes d'armes. Secteur étroitement dépendant de l'Etat. On dit par exemple qu'un important marché concernant la construction d'un missile a été récemment retiré à la SNIAS au profit de Matra.

Il ne s'agit pas de la première intervention de l'Elysée dans les affaires de Hachette. On se souvient que les prix des *«Livres de poche»* (détenus par Hachette) s'étaient vus bloqués peu après que *Le Point* (titre contrôlé par Hachette) ait critiqué P. Messmer alors premier ministre de Georges Pompidou. Et l'Elysée serait intervenu dit-on tout récemment pour s'opposer à la vente par Hachette du *Journal du Dimanche* à Jean-Charles Lignel (proche du PS), propriétaire du *Progrès de Lyon*.

Avec l'opération Matra-Hachette, vient de se constituer un groupe multimédia dont les activités vont du satellite de télévision au journal traditionnel en passant par la radio diffusion, les banques de données et la télématique. Non, l'information, ce n'est plus seulement du papier et de l'encre, c'est de moins en moins la presse écrite. Les rotatives laissent la place aux téléviseurs, aux ordinateurs et aux satellites. L'accès à ces média sera, bien entendu, barré par les énormes moyens financiers et techniques nécessaires à leur mise en œuvre.

Léon CLADEL

LES ENJEUX A VENIR

PREMIÉRE MANCHE : PUBLICIS

Mais la partie est loin d'être terminée, plusieurs manches vont se jouer très prochainement. Au cours de la première, se jouera le contrôle de «Publicis», en lice Havas et Matra, favori : Matra soutenu, dit-on, par l'Elysée.

La deuxième manche aura lieu autour de *RTL*. Quel est le groupe français qui renforcera sa position dans la *Radio Télévision luxembourgeoise?*

L'enjeu de la finale, disputée entre *Europe 1* et *RTL* sera la 4e chaîne de télévision qui verra la jour en 84 à la faveur du lancement du satellite franco-allemand *TDF 1*.

Publicis dont le principal actionnaire est Bleustein-Blanchet, se trouve lié à *Europe 1* (Matra) dans le cadre de leur filiale commune de publicité *Régie N° 1*. Mais Publicis travaille aussi avec Havas dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire. *Europe 1* et Havas aimeraient bien s'offrir Publicis, d'autant plus que le PDG Bleustein-Blanchet n'est plus tout jeune et devra tôt ou tard passer la main. Havas avait racheté sans prévenir personne 10% des actions de Publicis en Bourse. Le PDG de Publicis a dû s'adresse à l'Elysée pour faire annuler cette vente. En contrepartie, «on» a conseillé à Publicis d'être plus conciliant avec Matra. Faites vos jeux.

Matra-Europe 1- Hachette d'un côté, Havas de l'autre vont régner sur le marché de l'audiovisuel et des nouvelles techniques de communication. Matra fabrique les terminaux d'ordinateurs, les visiophones, les annuaires électroniques et disposera désormais de la matière grise de Hachette (banques de données) films et expérience de journaux sur écran. Havas de son côté tient le monopole des annonces qui seront diffusées à l'occasion des expériences sur l'annuaire électronique.

DEUXIÉME MANCHE : RTL

Au cours de la deuxième manche, on va en découdre pour la participation au capital de *RTL* (première radio d'Europe...). Cette station appartient pour plus de 50% à la Banque Imbert de Bruxelles. Les parts restantes sont détenues par des groupes français.

Lagardère aurait l'intention de vendre la part de 8% que détenait Hachette à *RTL*. Qui va racheter ces 8%? On parle de Havas (l'Etat) qui détient déjà 28,5% de *RTL*, on parle de Paribas dont la participation dans *RTL* est de 10%. Edmond de Rothchild se laisserait bien tenter aussi, il vendrait les 5% qu'il détient dans Hachette et les investirait dans *RTL* dont il est administrateur. Pépé Dassault, CGE, Thomson seraient aussi sur les rangs.

FINALE : LA 4e CHAINE EN 85 POUR QUI?

Peu après l'annonce du contrôle de Hachette par Matra, on apprenait que la CLT (Société à capitaux belges qui contrôle *RTL*) venait de réserver un créneau dans la fusée Ariane afin de lancer son propre Satellite de télévision directe *RTL*. Une telle chaîne couvrirait le Bénélux, l'ouest de la RFA, le nord de la Suisse et toute la moitié nord de la France. La CLT a pris en même temps une option auprès de la NASA pour le lancement du même satellite. On n'est jamais trop prudent surtout quant il s'agit des profits de la publicité télévisée.

Avec l'acquisition de Hachette, Matra-Europe 1 a pris une sérieuse option pour la location du troisième canal de télévision ouvert en 1985 suite au lancement du satellite *TDF 1* par la fusée Ariane. Enjeu d'autant plus important qu'on chiffre en milliard le montant de la publicité qui pourrait être dégagé sur cette chaîne privée (La 4e).

Lagardère : un gagneur

Il construit un métro ultra moderne à Lille, se prépare à installer le même à Los-Angelès. En 1973, il gagne les 24 heures du Mans avec ses voitures de course. Venu de chez Dassault, il s'est spécialisé dans les missiles et s'est engouffré dans le marché ouvert par les Mirages.

Son groupe : 15 filiales, 11 branches. La branche militaire tient toujours la première place, vien ensuite l'espace avec la fabrication de satellites, l'automobile (aujourd'hui avec Peugeot), l'électronique auto avec Jaeger, Solex, les transports (métro de Lille), les télécommunications, les composants électroniques, le secteur contrôle et automatisme, l'informatique, les média : 16% en Europe, Quillet (Edition) et les *Dernières nouvelles d'Alsace*, plus Hachette. Le secteur communication fait 30% du groupe Hachette.

Les hommes du président

Xavier Gouyou-Beauchamps. Ancien porte-parole de l'Elysée; préside aux destinées de la Sofirad (société financière de radio) au moyen de laquelle le pouvoir règne d'une main de fer sur les radios de France.

Yves Cannac. Ancien secrétaire général de l'Elysée, il est PDG du groupe Havas (publicité) qui détient 28,5% du holding Audio-Fina qui dirige *RTL*.

Yves Sabouret. Le *M. Média* de Matra. Il dirigera le secteur presse de Hachette. Enarque, c'est l'ancien directeur de cabinet de Fontanet. Il fut conseiller de Messmer (alors Premier ministre) et directeur de cabinet de Françoise Giroud. Candidat aux législatives de 73 comme suppléant de Pleven, il est conseiller général des Côtes-du-Nord. Il préside la Société de développement régional de la Bretagne.

Hachette aux pieds d'argile

Un empire qui va de l'édition à la télévision en passant par la distribution.

L'édition Hachette c'est Grasset, Fayard, Stock, Pauvert, Jullian, le Chêne, Historia (1 livre sur 5, 1,5 milliard de chiffre d'affaires). C'est la distribution des livres : 28% du marché et le contrôle des bibliothèques de gare. Dans la presse : c'est 13% des périodiques, *Elle, France Dimanche, Télé Sept jours, Moto Journal, Tennis Magazine, Parents, Le Journal de Mickey, Confidences*, etc. (1,4 milliard de chiffre d'affaires). Le contrôle de la distribution de la presse par le biais des Messageries (NMPP). Dans l'audiovisuel, Hachette s'est spécialisé dans le matériel scolaire, cassettes, films, diapos. Elle édite aussi un magazine d'information mensuel sur vidéo-cassette pour les Français de l'étranger. Une filiale TV dirigée par F. Rossif : Télé Hachette et Channel 80. A l'étranger Hachette dispose d'un réseau très dense de distribution et de 22 filiales.

Qui contrôle qui ?

Pierre Moussa. PDG de la Banque de Paris et des Pays-Bas, il est administrateur de Hachette dont il détient 10%. Il est aussi administrateur du Club Méditerranée, des Chargeurs réunis, de PUK et du holding qui contrôle *RTL*. Il est lié aussi à Thomson, atout majeur dans l'audiovisuel.

Jérome Seydoux. Le frère de Nicolas (Gaumont). PDG de Pricel et des Chargeurs réunis. Possède plus de 20% des actions du *Matin*.

Hersant. Ce monsieur qu'on appelle aussi *Herr Sang* à cause des activités auxquelles il se serait livré durant l'occupation, s'est taillé, notamment depuis 75, un véritable empire dans la presse écrite (avec la bénédiction de l'Elysée). Il contrôle 30 titres dont : *Le Figaro, l'Aurore, France-soir, l'Auto Journal, la pêche et les poissons; 10* autres magazines et 15 quotidiens de province.

Révillon. Parti de la fourrure, ce groupe s'est diversifié dans l'électronique (banques de données, Sonovision, ascenceurs OTIS). En rachetant les Editions mondiales de Delduca, il est devenu le N° 1 de la presse de cœur en France, avec *Télé Poche, Nous Deux, Intimité, Modes de Paris.*

Le groupe Amaury. Comprend le *Parisien libéré, l'Equipe.*

Filipacchi. Associé avec Matra dans le CA de Hachette : *Paris-Match, Lui, Play-boy, Salut, Pariscope, Photo, OK.*

L'empire Sofirad

Elle fut créée sous Vichy pour imposer une radio pro-allemande. Premier fleuron de la Société financière de radio, *Radio Monte-Carlo* émet sur le sud de la France mais couvre aussi l'Italie et le Maghreb. La Sofirad contrôle *Télé Monte-Carlo*, chaîne de TV en direction de l'Italie. Avec la Somera qu'elle détient à 55%, la Sofirad grâce à son émetteur de Chypre diffuse des émissions françaises vers le Moyen-Orient. 53,16% des actions de la Compagnie libanaise de télévision appartiennent à la Sofirad. Technisonor, qui produit des feuilletons et séries télévisées appartient aussi à cette pieuvre. Télé France-USA, chaîne de TV par cable en Amérique, c'est aussi la Sofirad. Cette société de radio détient même une participation dans la Gaumont. *Europe 1*, bien sûr, est contrôlé par la Sofirad qui détient 36% des actions. *Sud Radio* est propriété à 99% de la Sofirad et *RMC* à 80%.

Vidéotexte et Télétel

A Vélizy dans les Yvelines, sous le nom de *Télétel*, 2500 foyers seront équipés de vidéo-texte. Des experts étudieront l'impact de cette technique qui permet sur simple pression d'un clavier d'obtenir une foule de renseignements (météo, SNCF, etc) grâce à l'association ordinateur-téléphone-écran. Matra est associé à l'expérience pour la fourniture des terminaux...

C'est en Ille-et-Vilaine que Matra, associé à la DGT (Direction générale des télécommunications) va tester l'annuaire électronique sur 250 000 familles. Au moyen d'un petit écran posé à côté du téléphone, chacun pourra obtenir des renseignements téléphoniques n'importe où en France. Ce premier pas vers le vidéo texte est aussi un premier empiétement sur le fief de *Ouest-France* (Bretagne), dont le PDG s'inquiète de l'impact des télétextes sur la presse régionale.

Lagardère s'est payé les *Dernières nouvelles d'Alsace* pour y tester son matériel de télétexte. C'est dans l'Est que seront ultérieurement étendues les expériences *Télétel*. Les petites annonces et informations-services qui constituent 10 à 15% des recettes des quotidiens régionaux seraient rafiées par le vidéo texte. Leur existence serait gravement menacée.

38 EME CONGRES DE LA FEDERATION GENERALE DE LA METALLURGIE CFDT

Le temps du bilan

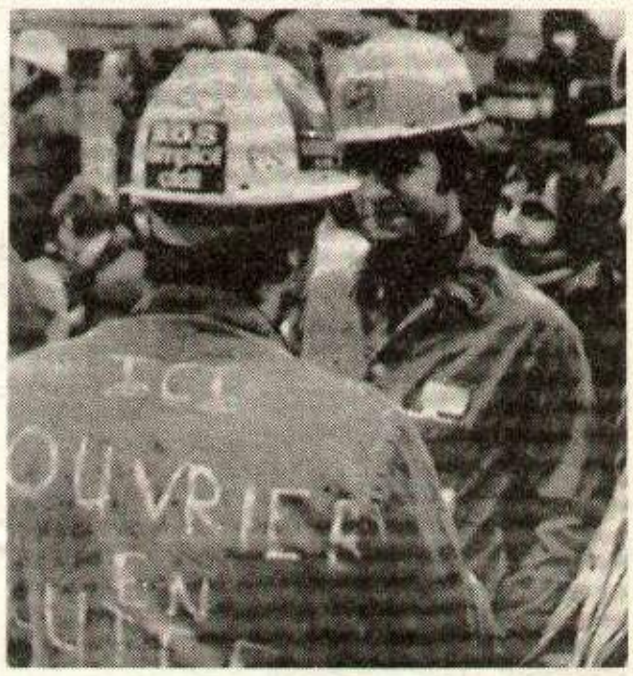

50 000 licenciements au cours de la dernière année, l'accroissement du chômage, une répression qui s'intensifie en particulier à l'encontre des militants syndicalistes, le recul général des salaires, la chasse aux travailleurs immigrés... Voilà le décor planté, toile de fond au 38e Congrès fédéral de la FGM- (Fédération générale de la métallurgie) CFDT dont les travaux s'ouvriront le jeudi 8 février à La Rochelle.

Au premier plan de ce décor émerge l'inadmissible division syndicale conduisant les ouvriers à s'entredéchirer comme à Rouen il y a tout juste quelques jours.

Se profile également la perspective des élections présidentielles, saisie par le récent Conseil national de la CFDT pour développer trois thèmes qu'il juge essentiels :

–la défense des libertés,
–la nécessité d'un nouveau type de développement,
–la défense de la paix et des libertés dans le monde.

Tout cela dans un brouillard de confusion qu'illustrent bien les 30% d'abstention enregistrés à l'occasion du vote de la résolution économique présentée par M. Rollant devant le CN.

Notre seul souhait : que le vent du large et surtout de la lutte de classe se lève et souffle sur La Rochelle.

Charles MALLOIRE

L'ENJEU DES POLITIQUES INDUSTRIELLES

Depuis 1977, la FGM (Fédération générale de la métallurgie) CFDT a intégré dans ses axes d'action et de réflexion la question des politiques industrielles et économiques.

Au cours de ces trois ans, une politique a été définie, dont la phase d'élaboration est selon la direction fédérale terminée. Le 38e Congrès qui se tient actuellement à La Rochelle, doit fixer les mesures de mise en œuvre de cette politique après que le Congrès ait sans aucun doute approuvé le rapport d'activité.

Il paraît nécessaire de porter notre attention sur le fond des premières réflexions en remarquant que le niveau de discussion de ces questions dans les syndicats ne justifie pas le fait que soit considérée terminée la phase d'élaboration.

Après réflexion, la FGM semble rejeter tout idée de contre-plan économique. Elle n'aura donc pas pour souci de rechercher une cohérence dans la définition des reconversions industrielles.

Comment apprécier cette réflexion de la FGM? Cette fédération lève avec cette réflexion une interrogation de nombreux militants. Il reste toutefois une ambiguité. La CFDT accepte-t-elle les lois de la concurrence, de l'accumulation du capital comme cadre des reconversions pour lesquelles elle lutte avec pour mot d'ordre générique : *« Travailler et fabriquer autrement »* ?

Il y a là une ambiguité qui se trouve être levée par le rapport de M. Roland au Conseil national confédéral d'octobre 80. Ce rapport inscrit nettement la réflexion sur les politiques industrielles dans le cadre actuel où les lois de la concurrence, de la monopolisation, sont à l'origine du chômage et des licenciements.

Cette politique actuelle partagée par la FGM, met les organisations CFDT devant un fait accompli : la réflexion sur l'autogestion qui associant de façon indissociable planification, socialisation des moyens de production, d'échanges et d'information et l'autogestion (pouvoir des travailleurs dans l'entreprise) est bel et bien remise en cause. La direction fédérale de la FGM réfléchit et élabore désormais des propositions qui touchent aux politiques industrielles indépendamment de la nature du pouvoir –aujourd'hui aux mains des monopoles–, indépendamment des lois de l'économie capitaliste.

C'est cette démarche qui a conduit à la définition des propositions industrielles de reconversion pour la sidérurgie, à la signature de la Convention sociale très controversée par des syndicats à la veille du Congrès.

Les congressistes s'entendent certainement dire que la signature de la Convention sociale est le résultat du rapport de force du moment. Selon la FGM, les critiques qui peuvent être portées sur le contenu de ces accords ne doivent pas mettre en cause la démarche adoptée à l'égard des politiques industrielles. Mais telle n'est pas la question. La question de fond est bien de savoir quelles sont les lois économiques qui seront en vigueur et dont les propositions de reconversion devront tenir obligatoirement compte. Savoir quelles sont ces lois (concurrence, loi du profit, accumulation du capital, redéploiement dans le cadre des pays impérialistes, rapports inégaux avec le Tiers Monde, etc...), c'est aussi savoir qui a le pouvoir, les monopoles ou les travailleurs. Ainsi, la question de la reconversion peut être discutée au cours d'une action contre les licenciements ou la liquidation d'une entreprise, c'est là une affaire de tactique, de compromis.

Mais, les travailleurs doivent savoir en tout état de cause que tant qu'ils n'auront pas le pouvoir et donc tant que l'économie sera régie par la loi du profit et de l'accumulation du capital, ces reconversions, quelles que soient leurs natures, seront l'objet de nouvelles restructurations quand les patrons verront leurs profits se réduire sous les coups de la concurrence.

Mais, certainement, n'avez vous jamais entendu dire ça à la FGM, mais, après tout, peut être qu'au Congrès?...

LA FGM EN MUTATION

L'ensemble des organisations syndicales connaissent depuis 1976 ou 1977, première année du Plan Barre, une diminution de leurs effectifs. Certains tentent de masquer cette réalité, la FGM CFDT a choisi d'étudier ce phénomène et présentera probablement au Congrès ou à ses syndicats des éléments de réflexion dignes d'intérêt.

En 4 ans, de 1976 à 1979, la FGM a perdu 20% de ses effectifs. A quoi est due cette perte? A des facteurs économiques de restructurations, à des facteurs politiques au centre desquels on trouverait l'échec de l'Union de la gauche? La FGM fait simplement remarquer qu'en 1970, le taux de syndicalisation qui tient compte du niveau d'emploi était d'environ 4%; en 73, il était égal à celui de 70 pour connaître une hausse sensible en 78. La FGM retient donc comme thèse que la perte d'effectif est effectivement liée à la perte d'emplois dans la métallurgie. Que cette baisse d'effectif est moins rapide que la baisse du nombre d'emplois. Elle est en effet compensée par une syndicalisation qui tend sensiblement à progresser jusqu'en 78. Selon la FGM, cette perte d'effectif se poursuit sans pour autant s'accentuer.

Sur un plan géographique, la FGM a une implantation qui couvre désormais l'ensemble de la France.

De plus l'implantation de la FGM connaît une mutation sur un plan professionnel.

En 1976, 80 000 timbres allaient à la sidérurgie. En 1980, cette branche reçoit moitié moins de timbres qu'en 76. Cette perte étant compensée par la création et le développement des sections syndicales dans les petites et moyennes entreprises.

C'est là une modification importante qui risque de faire sentir ses effets à terme dans l'élaboration de la politique revendicative et d'action de cette fédération.

Sur un autre plan, la direction fédérale a engagé une réflexion importante sur l'adaptation des structures professionnelles au phénomène de concentration et de monopolisation qui marque plus que jamais l'économie de l'impérialisme français. Cette réflexion part de l'impuissance actuelle des Unions professionnelles à agir efficacement face aux puissants groupes qui ont diversifié et internationalisé leur production. Enfin, interviendra dans cette réflexion le souci grandissant de nombreux militants qui voient avec les restructurations se désorganiser leurs syndicats. Cela met en danger la conscience collective et l'expérience accumulées par ces structures. C'est là une menace réelle pour la classe ouvrière qui risque là de perdre sa conscience de classe et sa mémoire, sans ignorer sa capacité d'action.

S'imposent donc la défense des organisations syndicales, leur adaptation à l'organisation de la production, mais aussi l'organisation de la classe ouvrière en parti politique, en Parti communiste.

LA RAG UNE NEGOCIATION EN QUESTION

La politique de négociation sur la RAG (Rémunération annuelle garantie) avait été adoptée en 1977. Elle faisait pendant à l'engagement d'une action –en vérité, disons d'une négociation– dont le but était d'obtenir pour tous les métallos une Convention collective nationale.

Le bilan de cette politique de négociation peut selon les représentants de la FGM se résumer ainsi :

En 1978, il y a eu 12 accords signés par la FGM-CFDT, en 1979 : 6 accords, en 1980 : 13 accords. Là où ces accords ont été signés, les syndicats ont obtenu des représentants départementaux du patronat de la métallurgie, la garantie d'une rémunération minimum de base dans une fourchette allant de 10 à 25% au-dessus du SMIC.

Les deux tiers des accords signés en 80 garantissent une évolution des salaires réels minimums de 14 à 15,7%, ce qui équivaut au maintien ou au mieux à la progression du pouvoir d'achat.

Selon les dirigeants de la FGM, si ces éléments sont à mettre à l'actif de la politique de négociation, le patronat tend dès 79 à se désengager de l'accord signé en 78.

Plusieurs chambres patronales ont tourné cette négociation en ne discutant que des salaires minimums officiellement déclarés. En général, ces salaires minis sont qualifiés par les syndicats de fictifs pour la raison qu'ils sont nettement en dessous des salaires minis réels. Ils ne servent qu'à calculer la prime d'ancienneté ou d'autres primes et allocations. Ainsi, le patronat se donnait la possibilité d'accorder des augmentations elles aussi fictives, ramenant tout juste les salaires minis officiellement déclarés au niveau de ceux pratiqués.

La FGM ouvre donc une réflexion sur la validité de cette politique de négociation. De plus, elle semble vouloir revenir à la négociation des salaires mensuels et non annuels.

Cela réduira les possibilités du patronat de compenser les conséquences de la fluctuation des charges de travail sur le salaire mensuel en recourant aux heures supplémentaires lui permettant d'assurer une rémunération annuelle garantie.

Cela vérifie une fois de plus que c'est l'action qui est décisive dans le rapport entre l'action et la négociation.

MUSIC-HALL

LE RIRE BEDOS DECAPE MIEUX

Il arrive dans un rond de lumière, arpentant la scène de Bobino, à grandes enjambées : *« Vous devez avoir besoin de vous détendre, avec tout ce qui se passe. (...) Quand je pense que c'est la dernière bonne soirée que vous passez ! »*

Ça y est, le ton est donné, ça sera du grinçant! Guignol est toujours là, avec une dizaine de sketches, la plupart nouveaux, avec des enchaînements de plus en plus longs, mais de plus en plus travaillés aussi. Pas de Gugusse, pas de tartes à la crème, dans un monde de plus en plus compliqué, divisé à l'infini, il est impératif de faire le détail. Voilà qui justifie des enchaînements de plus en plus étoffés, mais aussi de plus en plus acides. Des dialogues improvisés, au cours desquels Bedos ne masque pas sa tendresse et son plaisir de jouer et de faire des bras d'honneur au bijoutier de l'Elysée et aux autres.

« C'est des sketches pour rire. 20 ans de métier. Quelle aisance ! » Il égratigne les grands du show-biz : Coluche, Chantal Goya, Magdane et d'autres... *« Mes adieux au music-hall, façon de parler, y'a pas urgence. John Lennon (...) faut écrire les autographes lisiblement (...) Le petit gros en salopette... Coluche oui, on a de très bonnes relations, il fait le même métier que moi en gros (Ah, ils rient,ils ont compris). Je l'ai connu à ses débuts. Il est plus jeune que moi, même s'il fait plus vieux ! Ça devient dur maintenant le spectacle ! Il faut faire la même année " ses adieux au music-hall" et se présenter aux présidentielles pour être sûr de remplir la salle. »*

Et puis, il parle de la politique, du racisme et encore du racisme et toujours de la politique. Là, il devient grinçant *« Faut-il que la gauche soit mauvaise pour qu'une pareille droite soit encore là au pouvoir ? »*

Vitry : *« Font chier les Arabes, ils viennent jusque dans les banlieues communistes avec des bulldozers pour nous piquer le chauffage (...) pas très à gauche tout ça, c'est comme en Afghanistan, les chars de la fraternité (...) Vous croyez que le bulldozer venait d'Afghanistan? Quand la gauche se met à ressembler à la droite... »* (Applaudissements) *« Je vois que le PS applaudit, non mais attendez je vais vous parler de Defferre : Defferre, il est président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale (...) A Marseille, on l'appelle Amin Gaga. Il est toujours assis à la droite de Mitterand. A Marseille, il reçoit tout le monde, même les immigrés qui y sont descendus (...)-A Marseille, la police de Defferre, elle est plus inspirée par le poing que par la rose. »* (Applaudissements) *« Ça, c'est le CERES qui m'applaudit. Au PS, quoi que tu dises, il y a toujours quelqu'un à qui ça fait plaisir (...) Defferre est aussi patron de presse du Provençal et du Méridionnal. Le Méridionnal, Minute à côté c'est Rouge, c'est contre les Arabes, les femmes, les jeunes, et les jeunes femmes arabes, alors!... », « La xénophobie, le racisme ça reprend bien, ça reprend comme au bon vieux temps (...) La bombe à la synagogue, quand je pense qu'il y a des salauds côté gouvernement* qui en ont profité pour insinuer *que l'antisémitisme c'était le fait des Arabes! Coup double réussi ! », « Il n'y a pas que des nazis dans la police, non, non, il n'y a pas que des policiers chez les nazis... », « Les bavures policières... et qui les ferait les bavures s'il n'y avait plus de policiers! (...) Bonnet le ministre des flics qui a dit : "Il n'y a pas plus de criminels dans la police qu'ailleurs". », « C'est comme si Beullac, ministre de l'Education, disait : "Il n'y a pas plus d'analphabètes dans l'Education nationale qu'ailleurs"... »*

Peyrefitte : *« Je le vois bien dans " Au théâtre ce soir" dans Tartuffe; avec ses oreilles, il risque gros celui-là, un jour on le retrouvera abattu comme Fontanet : accident de chasse. Quand je vois sa tronche, je ne me sens ni en sécurité, ni en liberté ! »*

Episodiquement un leitmotiv : *« Le bijoutier qui habite l'Elysée, m'exaspère. Enlevez-le moi. »*

La presse : *« Caroline de Monaco a retrouvé l'amour. Je me suis fait un souci !... Boulin, ministre du Travail, est mort, je le dis pour les lecteurs de l'Humanité ! »* La marée noire et les Bretons : *« Ils vont pouvoir se chauffer à l'eau de mer (...) Le jour où sortant de leur ghetto culturel, ils découvriront que la monarchie est abolie depuis 1789 et que le pouvoir central se trouve maintenant à l'Elysée, ce ne sera plus à Versailles qu'ils poseront leurs bombes... »*

Puis c'est le final : *« La vie est une comédie italienne. Tu ris, tu pleures. Comédiante, tragédiante. »* sur fond de musique de parade. Al Rivederci, Guy!

Léon CLADEL

JE VOUS AIME

un film de Claude Berry

Le thème d'un amour passé revécu à travers un nouvel amour, a déjà été traité dans le cinéma français. De façon magistrale même si on se souvient de *« Hiroschima, mon amour »* sorti dans le tout début des années 60.

La démarche de Claude Berry dans son dernier film, *« Je vous aime »*, se veut plus moderne. En ce sens qu'à travers ces amours qui se font écho, il veut montrer le cheminement d'une femme vers son indépendance. Ce qui fait le côté remarquable de cette quête, est qu'Alice, qui fait partie de l'intelligentsia, a un métier —elle écrit des chansons— et mène déjà une vie matériellement indépendante. Elle a même une façon de vivre qui n'est pas spécialement habituelle, puisque les hommes se succèdent dans sa belle maison de la banlieue parisienne. Quatre amours différents dont elle a eu deux enfants.

Non, Alice n'est vraiment pas une femme traditionnelle. Alors que lui reste-t-il à conquérir? L'indépendance affective, ce qui est l'autre facette de la solitude. Quand Alice se sépare, à la fin du film, de Claude qui s'est installé chez elle depuis 6 ou 7 mois, ce n'est pas pour vivre avec un autre. Et c'est la première fois. On est bien loin de la tentative de suicide qui a accompagné quelques années plus tôt sa première rupture!

On le voit, Claude Berry a visé haut. Trop haut peut être pour rendre émouvant ce personnage de femme. D'autant plus que bizarrement —est-ce parce qu'il est difficile pour un homme de faire vivre la psychologie féminine?— les quatres hommes de la vie d'Alice, Gainzbourg, Depardieu, Trintignant et Souchon, ont souvent plus d'épaisseur qu'elle. Est-ce le personnage d'Alice qui est parfois étrangement distant? Ou l'interprétation de Catherine Deneuve, trop star, trop belle pour toucher? On l'a pourtant connue à l'écran extraordinairement vivante, dans *« Le sauvage »* par exemple.

A moins que ce soit le véritable embroglio des retours en arrière, l'accumulation parfois fatigante des souvenirs qui, en perdant un peu le spectateur dans cette vie sentimentale un peu compliquée, empêche de rentrer vraiment dans l'histoire.

La deuxième partie du film, où ce procédé est presque absent est d'ailleurs bien meilleure. On y découvre aussi une révélation au cinéma, un Alain Souchon aussi tendre et plein d'humour que dans ses chansons.

Claire MASSON

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...'

Jeudi 12 février – TF 1 – 20h 30
PAUSE-CAFÉ (6 fois 55 minutes)

Elle débarque fraîchement émoulue de l'école d'assistante sociale, dans un lycée de banlieue pleine de bonnes intentions, avec pour tout bagage son sourire et... une cafetière électrique ce qui lui vaudra son surnom de *« pause-café »*. Zorro matiné de boy-scout, Joëlle *-Pause-café* va rapidement briser le cliché de l'assistante sociale armée du salut ou dame patronesse, cheveux tirés, pince-nez et tailleur bleu-marine. Elle va essayer de démêler les situations les plus inextricables, à commencer par celle de Laetitia qui fugue parce qu'elle en a marre que son beau-père la tripote, celle de Nelly qui est enceinte, ou de Rolande dont le père vient d'être incarcéré à Fresnes. Un téléfilm qui est à la fois une incursion dans un lycée de 1981, mais aussi dans cette banlieue parisienne sillonnée de longs trains tous gris. Gentil, ce film nous fait respirer l'air du temps, on sent l'inadéquation du système scolaire coupé de la réalité, les préoccupations d'une jeunesse trop souvent présentée comme apathique dans les journaux, les problèmes sociaux et leur impact sur les études. Certes, l'axe central du film n'est pas le chômage qui guette les jeunes à la sortie du lycée, mais à travers les épisodes de la vie de ces jeunes qui se battent pour la liberté d'expression dans leur lycée, qui veulent être respectés pour ce qu'ils sont dans leur lycée, chez eux, pour décider de leur avenir. De ces petits combats quotidiens vus à travers ce film, se dégage un goût de la solidarité, un optimisme très tonique en ce moment et qui tranche vigoureusement d'avec les mièvreries et la vulgarité *« Des zozos »* ou de *« Lâche-moi les baskets »*.

Mardi 10 février – TF 1 – 21h 55
L'ÉQUILIBRE DE LA TERREUR OU LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE EN PÉRIL

Il ne se passe pas un jour sans que les événements internationaux ne viennent confirmer l'enterrement de la détente et la montée inexorable des périls. Ce ne sont pas les déclarations de Reagan qui vont à l'encontre de cette tendance. La fin de l'équilibre des forces des deux supergrands en Europe est venue sonner le glas de la détente. L'émission fait le point sur l'état des forces en présence sur le théâtre européen et envisage divers scénarios de crise pouvant déboucher sur des conflits.

La sécurité européenne est menacée sur le terrain même par la supériorité croissante des armes stratégiques du Pacte de Varsovie et à l'extérieur par les menaces croissantes qui fait peser l'URSS sur le golfe Persique et sur l'approvisionnement pétrolier de l'Europe.

L'URSS qui disposait traditionnellement de la supériorité en matière d'armement classique dispose maintenant de la supériorité au niveau nucléaire stratégique, notamment avec la mise en place des missiles SS20. Depuis 1979, la garantie nucléaire des USA apparait comme un parapluie troué. La stratégie de dissuasion anticité contre les villes d'URSS n'est plus possible. L'URSS dispose non seulement des SS20 mais aussi d'un bombardier très performant, le Backfire. En préparation dans l'arsenal soviétique : les SS21, SS 22, 23; mais d'ores et déjà, les SS20 par leur nombre, leur rayon d'action et leur mobilité sont hors de portée des engins occidentaux. Sur le plan des forces conventionnelles, l'URSS dispose de deux fois plus d'avions et de trois fois plus de chars que les pays de l'Alliance atlantique.

Un nouvel élément est venu infléchir un peu plus la balance en faveur de l'URSS et augmenter les risques de conflit généralisé : c'est l'intervention en Afghanistan. Désormais, les avions russes ne sont plus qu'à 1h30 de vol du détroit d'Ormuz, mettant gravement en péril le ravitaillement pétrolier des pays européens. Un des scénarios de crise évoqué au cours de l'émission est basé sur une coupure de la route du pétrole par les soviétiques.

Certaines personnalités interviewées parlent de « finlandisation » progressive de la France et de l'Allemagne par l'URSS. En effet, au terme de la construction du gazoduc en cours actuellement, la France et la RFA dépendront pour 30% de leurs fournitures en gaz de l'URSS (qui peut du jour au lendemain fermer le robinet de cette source d'énergie). Préparée avec l'aide de l'Institut français des Relations internationales, cette émission donne la mesure des changements intervenus au niveau militaire en Europe et entre les deux super-grands.

BRESIL

13 DIRIGEANTS SYNDICAUX DEVANT LES TRIBUNAUX MILITAIRES LE 16 FEVRIER

Le 1er avril 80, 150000 métallurgistes brésiliens se mettaient en grève dans la région de l'ABC (Santo André, Sao Bernardo, et Sao Caetano) dans la banlieue de Sao Paulo. Leurs revendications portaient sur les salaires, les conditions de travail et surtout le droit syndical. Cette grève qui a duré 41 jours, a vite pris un caractère trés politique, car elle s'est heurtée dès le début à une trés forte répression de la part du gouvernement : 13 dirigeants syndicaux ont été emprisonnés le 19 avril. Ils sont restés 30 jours sous les verroux.

Le 16 février prochain, ces militants syndicaux vont passer en procès devant un tribunal militaire. Ilsrisquent de fortes peines, car ils sont accusés d'avoir enfreint la loi de «sécurité nationale» au Brésil, et « *d'incitation à la désobéissance collective et de propagande subversive*».

C'est pour attirer l'attention de l'opinion publique européenne sur cette situation faite aux travailleurs brésiliens, que quatre responsables du syndicat brésilien ont entrepris une tournée en Europe. Parmi eux, Jaco Bittar, responsable du syndicat du pétrole de Sao Paulo, et Luis Da Silva, dit «Lula» responsable du syndicat des métaux de Sao Paulo. A ce titre, Lula fait partie des syndicalistes qui vont être jugés le 16 février prochain. Le 29 janvier, ils donnaient à ce sujet, une conférence de presse à Paris, dans les locaux de la CFDT qui les avait invités.

Les responsables furent trés fermes sur ce point : l'ouverture politique, le processus de démocratisation mis en avant par le président de la République brésilien, Figueiredo, (actuellement en voyage officiel à Paris), n'est pas encore descendue jusqu' aux travailleurs du Brésil. Ainsi, il existe au Brésil, une loi syndicale, calquée sur celle mise en place par Mussolini, qui prévoit l'intervention directe du gouvernement dans le syndicat en cas de grève. Le gouvernement peut destituer les dirigeants que les travailleurs ont élus.

En fait, le syndicalisme brésilien est structuré de façon assez différente du notre : il y a un syndicat unique par catégorie professionnelle, et il a besoin d'une autorisation gouvernementale pour fonctionner. Les syndicats par profession sont réunis en fédérations par Etat, et au niveau national, ils forment des confédérations.Il n'y a pas de section d'entreprise, ni tout ce qui peut ressembler aux comités d'établissement chez nous.

Comme c'est le gouvernement qui autorise les syndicats, ils sont souvent formés pour des raisons politiques. On compte à peu prés 8000 syndicats : et chaque syndicat a 24 dirigeants, quelle que soit son importance numérique, qu'il ait 500 ou 500000 adhérents !

Enfin, la délégation a insisté sur l'importance du procés qui va avoir lieu. Si les syndicalistes sont condamnés à de fortes peines par le tribunal militaire comme le gouvernement l'a demandé, ce jugement sera d'une grande gravité dans le processus de démocratisation qui se poursuit depuis 78. D'autant plus que la majorité gouvernementale au Parlement et au Congrés, est trés précaire, et que des élections sont prévues en 82.

Les syndicalistes ont terminé en expliquant que sans liberté syndicale, il ne pouvait y avoir de véritable processus de libéralisation. C'est donc un des principaux objectifs des travailleurs du Brésil de faire sauter le carcan de la loi d'encadrement syndicale. Pour faire rattraper au syndicalisme brésilien les 100 ans de retard qu'il a sur le syndicalisme européen.

Ce point, est d'ailleurs, un des plus importants mis en avant dans la plate-forme de création du Parti des Travailleurs qui vient de se créer, et dont Lula est un des dirigeants.

Dans l'immédiat, l'objectif est de lutter contre la répression qu'encourent les 13 syndicalistes. Dans tous les pays d'Europe où ils sont passés, (Suède, Allemagne de l'Ouest, Espagne, Italie) la délégation brésilienne a eu des rencontres avec les syndicats et organisations politiques de gauche. Ils ont, partout, reçu l'assurance que des délégations seraient présentes au procés le 16 février prochain. La Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue des Droits du Peuple, et Amnistie International seront elles aussi représentées.

Dans notre pays, la délégation a rencontré aussi la CGT et la FEN.

Claire MASSON

Luis Da Silva dit Lula

USA–URSS

REAGAN MONTRE LES DENTS

Le 29 janvier, Reagan s'en est pris vivement aux dirigeants soviétiques qu'il a qualifié en particulier de *«gens qui se réservent le droit de commettre n'importe quel crime, de mentir, de tricher...»*

Reagan est certes mal placé pour parler un tel langage alors qu'il préside une superpuissance qui vient d'augmenter son aide à la junte militaire du Salvador et s'est réservé le droit d'intervenir en Iran. Ce n'est pourtant pas sur ce terrain que s'est située pour l'essentiel la réponse officieuse de l'Union Soviétique par la voix de l'agence Tass. Celle-ci a déclaré que Reagan *«s'est permis de fausser délibéremment»* les objectifs internationaux de l'URSS, qu'il *«dénature l'état réel des choses»*. Elle a affirmé également que *«la paix est nécessaire dans une mesure égale à tous les hommes, à tous les pays de la planète, notamment aux peuples soviétiques et américains.»*

Mais l'Union Soviétique n'est-elle pas mal placée non plus pour se faire le champion de la paix alors qu'elle a envahi l'Afghanistan et soutient l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne ? N'hésite-t-elle pas à mettre en cause la paix de certains pays et à violer le droit de peuples à disposer d'eux-mêmes lorsque celà sert ses propres intérêts ?

C'est pourquoi la réponse de l'agence Tass s'est placée en fait, sur le terrain de la rivalité entre les deux superpuissances pour se disputer la domination mondiale. Reagan avait fait savoir qu'il s'opposerait à tout nouvel avantage de l'URSS dans ce sens. Ses conseillers ont imaginé en particulier pour celà, la politique dite du «linkage». Il s'agirait de subordonner la signature des accords sur Salt 2 à l'accord sur certaines questions, dont les zones d'influence respectives. L'agence Tass a critiqué ces conceptions déclarant non sans ironie à propos de Reagan, qu'il ne parvient pas à *«comprendre le sens des changements qui se produisent dans le monde»*. Manière de dire que l'Union Soviétique, à l'offensive dans le repartage du monde, entend bien le rester.

REAGAN REÇOIT LE GÉNÉRAL CHUN (CORÉE DU SUD)

Pour la première fois depuis la fin des années 60 un dirigeant de Corée du Sud va être reçu à la Maison Blanche. Les USA n'étaient pourtant pas défavorables aux régimes qui s'y sont succédés. Ils les ont soutenus, au contraire, depuis des décennies en entretenant en Corée du Sud un corps expéditionnaire de près de 40000 hommes, s'opposant ainsi par ailleurs à la réunification de la Corée. Ils tenaient cependant à observer une certaine discrétion vis-à-vis de protégés très peu présentables. Reagan va rompre avec celle-ci, en recevant fort courtoisement le général Chun Doo Hwan. Celui-ci qui s'était emparé du pouvoir par un coup d'Etat, a réprimé dans le sang des manifestations pour la démocratie au printemps dernier. Il n'a grâcié que sous la pression de l'opinion publique internationale le chef de l'opposition démocratique Kim Dae Jung, condamné à mort. La première chose qu'il demandera sera le maintien des troupes américaines en Corée du Sud et la fourniture pour son armée d'équipements qui pourraient lui servir à l'occasion en cas de nouvelle révolte populaire.

IRAN : DÉCLARATIONS DE BANI SADR

Depuis plusieurs mois, Bani Sadr, président élu triomphalement par le peuple iranien se trouve en minorité. Tant au gouvernement qu'au parlement, c'est le Parti républicain islamique qui domine et détient les rênes du pouvoir. La volonté politique de Bani Sadr semble gêner certains, puisqu'il y a une semaine il a déclaré avoir découvert les preuves d'un projet d'attentat contre lui.

Récemment, il s'est plaint d'être *«constamment censuré»* et a appelé les Iraniens à *«faire face aux imposteurs porteurs ou non de bâtons»*.

RAID RACISTE AU MOZAMBIQUE

L'armée sud-africaine a reconnu par la voix de son commandant en chef avoir effectué un raid en territoire mozambicain, le 30. Selon elle il s'agissait de détruire des bases de l'African National Congress (ANC). En fait les commandos auraient pénétré sur 60 Km de profondeur sans qu'on connaisse les moyens employés. Ils auraient frappé les résidences de responsables de l'ANC situées dans la banlieue de la capitale du Mozambique.

COMBATS A EL CONDOR

Depuis près d'une semaine des combats se déroulent entre troupes péruviennes et équatoriennes dans la zone frontalière de Paquisha, située sur le versant oriental de la Cordillière El Condor. Selon le Pérou, ce serait l'Equateur qui aurait pris l'initiative d'ouvrir les hostilités en pleine forêt amazonienne. Il se serait emparé de trois postes militaires, dont deux auraient été repris. Les combats continuent malgré les appels des quatres pays garants du traité de Rio (Brésil, Chili, USA, Argentine). Ils correspondent à un conflit frontalier qui remonte à plus de 100 ans. Un traité avait été signé à Rio en 1942 après une guerre de quelques mois. L'Equateur n'en avait jamais accepté les clauses qui lui faisaient perdre l'accès du fleuve Amazone. Depuis il s'est avéré que la zone frontalière serait en outre riche en nappes de pétrole qui prolongeraient les gisements situés dans le sous-sol équatorien.

POLOGNE : ACCORD DE COMPROMIS ENTRE SOLIDARITÉ ET LE GOUVERNEMENT

Il a fallu quatorze heures de négociations au gouvernement polonais et à la délégation de Solidarité dirigée par Lech Walesa pour parvenir le 31 janvier à un accord de compromis. Concernant la semaine de cinq jours, il y aura trois samedis «libres» sur quatre. Solidarité a obtenu que le principe en soit inscrit dans la loi mais aucun calendrier n'a été fixé quant à l'application effective des quarante heures et le syndicat s'est engagé à appeler lui-même que le samedi travaillé soit de huit et non de six heures. Les deux délégations sont également tombés d'accord sur les modalités d'accès aux mass-médias du syndicat Solidarité. Celui-ci fera paraître un hebdomadaire national tiré à 500000 exemplaires, 8 périodiques régionaux; radio et télévision devront donner une information «exhaustive» sur les décisions et communiqués qu'il prendra, ceci sans parler de sa participation à des débats contradictoires... Mais l'intransigeance du gouvernement est restée entière vis-à-vis de la création d'un syndicat paysan indépendant qui affirme regrouper plus d'un million d'agriculteurs sur trois et demi. Une commission gouvernementale s'est simplement rendue dans la région le plus «chaude» pour «prendre connaissance des revendications des paysans». En outre, un certain nombre de syndiqués ne sont pas satisfaits des compromis réalisés. Bien des incertitudes subsistent donc sur la suite des événements. Cela n'a pas échappé bien sûr à l'agence Tass qui accuse Solidarité de vouloir en particulier *«scinder le mouvement paysan»*.

CAMBODGE

La solidarité avec la résistance

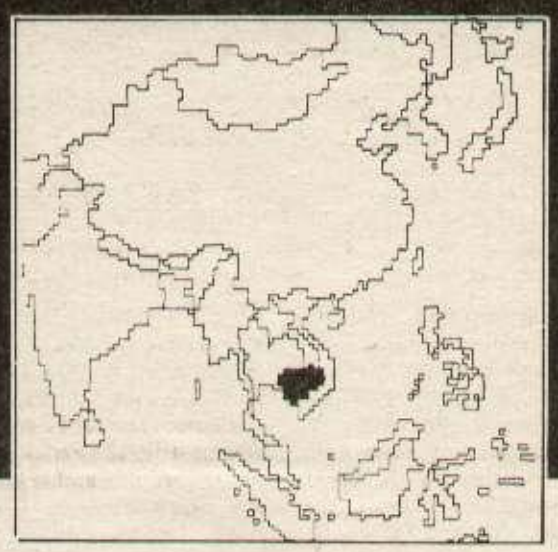

Nous avions parlé dans une précédente édition de notre journal du colloque *«Quel avenir pour le Cambodge»*, organisé à Paris par le Mouvement Solidarité Cambodge avec la participation de différentes personnalité (Edmond Jouve, professeur de droit à la Sorbonne, Jean Cardonnel, théologien, Mavrakis, universitaire, etc...).

Nous voudrions aujourd'hui donner à travers quelques exemples, un aperçu du développement réel que connaît de par le monde la solidarité avec la cause patriotique du peuple cambodgien. Les visites de délégations d'amitié au Kampuchea se sont multipliées adjoignant aux objectifs d'information ceux d'une aide concrète. Elles ont pu constater sur le terrain les efforts du gouvernement du Kampuchea démocratique, principale force de la résistance, à mettre en œuvre une politique de large front patriotique national. On connaissait déjà la capacité militaire des patriotes face à l'occupant vietnamien. Ces visites, comme les nombreux sujets traités au cours des conférences internationales, contribuent à en donner aussi une autre image : celle d'un pouvoir patriotique soucieux de contribuer à construire dès maintenant dans les zones libérées une administration, une économie, une éducation, une législation, bref un nouveau Cambodge tenant compte des leçons du passé et dans le respect des engagements pris.

Cet aspect de la lutte patriotique n'est sans doute pas étranger au véritable essor de solidarité qui s'est manifesté dans différents pays où se sont rendues récemment des délégations du Kampuchea démocratique.

Depuis cet été les visites de délégations se sont succédées à un rythme accéléré dans les zones du Kampuchea libérées de l'occupation vietnamienne. Elles ont constaté les progrès réalisés dans les différents domaines que nécessite la vie d'une population : agriculture, santé, éducation, etc... Dans chaque zone où le pouvoir patriotique se met en place on assiste à une évolution parfois nettement visible d'un voyage à l'autre. Elles ont également étudié la possibilité de contribuer par leur aide à cette reconstruction, fait d'importance pour le développement de la solidarité.

Ainsi en novembre, une délégation d'amis suédois a visité une nouvelle fois le Kampuchea pour remettre des dons en médicaments à la Croix rouge du Kampuchea démocratique, visiter écoles, hôpitaux, villages, envisager des formes d'aide continue. Le Dr Johan Brohult, spécialiste du paludisme, a rencontré le professeur Thiounn Thioeun, ministre de la Santé du Kampuchea démocratique et une coopération a été convenue : les médecins suédois contribueront à la prévention et au traitement du paludisme dans un programme d'aide concernant une zone déterminée.

Plusieurs délégations japonaises, pays proches de l'Asie du Sud-est et où la solidarité a connu un essor spectaculaire, se sont rendues au Kampuchea. Le 3 novembre, c'était le cas d'une délégation du «Comité Kyoto pour les secours au peuple du Kampuchea». Ayant visité différents hôpitaux et dispensaires de villages, elle a décidé un envoi périodique mensuel de secours humanitaires. Le «Centre de secours japonais au peuple du Kampuchea» a également envoyé pour la deuxième fois, quant à lui, une délégation. Dix membres d'associations d'amitié provenant de différentes provinces du Japon ont remis 3,5 millions de yen et ont également envisagé de s'insérer dans un programme d'aide.

DÉLÉGATIONS DU KAMPUCHEA DÉMOCRATIQUE A TRAVERS LE MONDE

Le Kampuchea, petit pays, compte beaucoup sur l'aide internationale pour obtenir le retrait des troupes vietnamiennes et le droit de décider lui-même de son destin au moyen d'élections libres. Le gouvernement du Kampuchea démocratique a donc déployé une intense activité pour informer, expliquer la cause patriotique du Cambodge tant dans les instances et conférences internationales qu'en envoyant des délégations dans de nombreux pays. Nous citerons deux visites particulièrement significatives.

Une délégation du Comité des relations avec les amis du Kampuchea démocratique, s'est rendue au Japon où elle a séjourné dans les principales villes : Tokyo, Fukuoda, Kyoto, Sendaï, Moriola, Kushiro, Nemuro, Kamazawa. Elle y a été reçue par de nombreuses personnalités, sénateurs, députés, maires et maires-adjoints, préfets et sous-préfets, représentants de partis politiques, de syndicats, associations, etc... Des centaines et même dans certains endroits des milliers de personnes ont participé aux soirées de gala pour collecte de secours, aux meetings, marches, etc... Plus près de nous, une délégation a récemment effectué un voyage en Espagne, conduite par M. Thiounn Mumm, ministre du gouvernement du Kampuchea démocratique, président de la Commission nationale des Sciences et Techniques. Elle a tenu conférences de presse et conférences débats dans différentes villes dont Barcelone, Séville et Madrid, rencontrant à chaque fois de nombreuses personnalités, élus, représentants de partis et d'associations. Ainsi à Madrid, elle a été reçue à son arrivée par le président et le vice-président de la Commission des Affaires internationales du Sénat de l'Espagne. Elle a participé à une session spéciale d'information sur la Kampuchea organisée par cette commission. Le président du Sénat l'a ensuite rencontré et a déclaré : *« Le Sénat est pour vous; vous pouvez revenir mille fois, quand vous voulez. Nous sommes très touchés par votre lutte »*. La délégation a été reçue par le maire de Madrid, le directeur du Département des aides internationales de la Croix rouge espagnole, le président de la commission des Affaires extérieures du Congrès, le directeur général au ministère des Affaires extérieures. Elle a également rencontré les représentants des différents partis : Union des démocrates centristes comme Parti socialiste d'Espagne, Parti communiste d'Espagne.

RÉUNION DES ORGANISATIONS EUROPÉENNES DE SOLIDARITÉ

Fin 1980, les représentants de plusieurs associations et organisations européennes d'amitié et de solidarité avec la cause patriotique du peuple du Kampuchea se sont réunies à Stockolm. Cette réunion, à laquelle participait également une délégation du gouvernement du Kampuchea démocratique conduite par M. Thiounn Mumm, a été convoquée par le secrétariat international issu de la première conférence internationale tenue à Stockolm en novembre 79. Les participants ont procédé à un échange de vues et d'expérience dans le domaine de l'information et de l'aide matérielle et préparé la conférence de solidarité avec la lutte du peuple du Kampuchea qui aura lieu les 1er et 2 juin 1981 à Tokyo. Voici ci-dessous, la résolusion adoptée à cette conférence.

Jean QUERCY

Nous, représentants de plusieurs organisations européennes d'amitié et de solidarité avec le peuple du Kampuchea, réunis à Stockholm les 6 et 7 décembre 1980, après avoir :

*– **réaffirmé** le soutien aux principes contenus dans l'Appel de la Conférence internationale de Stockholm sur le Kampuchea en 1979,*

*– **constaté** que l'agression vietnamienne soutenue par l'Union soviétique contre le peuple du Kampuchea se poursuit toujours depuis 2 ans,*

*– **constaté** que cette violation flagrante des principes de l'indépendance nationale, des droits de l'homme et des droits internationaux se poursuit en dépit de la condamnation légitime de l'immense majorité des nations du monde,*

*– **considéré** le fait que la lutte du peuple du Kampuchea contre l'expansionnisme régional vietnamien et l'expansionnisme global constitue une importante contribution à la paix et à la stabilité en Asie et dans le monde,*

*– **saluons** la lutte résolue et vaillante de résistance et de salut national menée par le peuple du Kampuchea et se réjouit de ses succès, de ses victoires militaires durant la dernière saison des pluies et sur le plan diplomatique, illustrées par les votes à des majorités écrasantes à l'Assemblée générale de l'ONU pour le maintien du siège du Kampuchea démocratique aux Nations Unies et pour la résolution soumise par les nations de l'ASEAN,*

*– **soulignons** la nécessité de créer un large mouvement en Europe de l'Ouest comme ailleurs pour soutenir la lutte du peuple du Kampuchea, basé sur nos aspirations communes à l'indépendance nationale et à la paix, et pour exiger le retrait immédiat et inconditionnel des troupes vietnamiennes du Kampuchea, stipulé dans les résolutions 34/22 et 35/6 de l'ONU,*

*– **décidons** de multiplier nos efforts pour fournir l'aide matérielle ainsi que le soutien politique et diplomatique au peuple du Kampuchea qui lutte et qui endure de grandes souffrances,*

*– **soutenons** la convocation de la Conférence internationale de Tokyo sur le Kampuchea les 1er et 2 juin 1981, et lançons un appel à toutes les organisations de soutien au peuple du Kampuchea, à tous les gouvernements, partis et aux hommes et femmes épris de paix, de liberté et de justice pour qu'ils œuvrent pour le succès de cette conférence.*

VECU

métro Barbés

Vendredi, vers 18h30, alors que je me trouvais dans la station de métro Barbès-Rochechouart, j'ai été témoin des faits suivants. J'ai vu passer devant moi deux hommes qui en entraînaient en le brutalisant, un troisième (de race noire, les menottes aux poignets, ne se défendant pas, manifestement hors d'état de le faire).
Les personnes se sont engouffrées sous mon nez dans un local dont la porte métallique (qui ne portait aucune indication) s'est trouvée vivement refermée. De l'extérieur des bruits de cris et de coups pouvaient être clairement entendus. J'ai aussitôt, ainsi qu'une ou deux personnes présentes, ouvert la porte et demandé ce qu'il se passait; j'ai également demandé aux cinq personnes présentes dans la pièce avec leur victime de me décliner leur identité. Une altercation s'en est suivie, au cours de laquelle j'ai été menacé par un de ces individus, encore plus excité que les autres, qui faisait tournoyer en l'air une paire de menottes. L'un deux a fini par se réclamer de la RATP – Service de surveillance. J'ai pu constater que la personne qu'ils avaient entraînée avec eux avait ses vêtements déchirés, était a moitié déshabillée, qu'ils l'avaient placée debout face au mur, menottes aux poignets et les mains en l'air et qu'ils le frappaient au moyen d'une autre paire de menottes.

Les agents de la RATP ayant réussi à vérouiller la porte de l'intérieur, des hurlements, des bruits de coups et des odeurs de gaz lacrymogènes ont continué à être perceptibles de l'extérieur pendant plus d'un quart d'heure, au point que deux à trois cents personnes se trouvaient massées à l'extérieur, dans les couloirs et escaliers du métro et que certaines tambourinaient sur la porte.
La police municipale, arrivée sur les lieux à ce moment, n'est pas intervenue (pourtant les cris étaient toujours perceptibles et la porte est restée fermée de l'intérieur) et son unique souci était manifestement de disperser le rassemblement qu'avaient créé les scènes de brutalité auxquelles nous avions assisté. La victime n'a été finalement emmenée que beaucoup plus tard au commissariat, alors que l'attroupement s'était en grande partie dispersé.
De nombreux témoins, ont insisté pour faire relever leur identité par les policiers en uniforme afin de pouvoir témoigner de ce pénible fait ..

ABONNEMENT
1mois : 15F Soutien : 25F
3 mois : 45F Soutien : 90F
6 mois : 90F Soutien : 150F
Abonnez-vous, abonnes vos amis
S'abonner un moyen pratique pour avoir le journal

HISTOIRE

L'entreprise de presse

L'expression d'opinions diverses en France a toujours existé, mais c'est l'essor de l'imprimerie au XVIe siècle qui l'a développé sous forme de «libelles», «pamphlets» etc.

C'est en 1631 qu'un imprimeur, Théophraste Reneaudot, a l'idée de publier une feuille régulière *«La Gazette»* qui contenait à la fois des informations européennnes et des petites annonces. Richelieu en voit immédiatement l'intérêt et depuis cette époque jusqu'à 1789 aucun journal ne put être publié sans «l'autorisation royale». Dès sa naissance, la presse fut mise en tutelle par le pouvoir. Ces petits journaux de 4 à 8 pages, tirés à 100 ou 1000 exemplaires, pouvaient être consultés dans les «cafés», les «cabinets de lecture»; ils s'adressaient à la bourgeoisie et à la noblesse éclairées.

«Que toutes les opinions aient le champ libre; peu à peu la vérité émergera au milieu d'elles.» **Marat 1790.**

La déclaration des droits de l'homme de 1789 reconnait la liberté de la presse, et de fait les journaux se multiplièrent, reflétant les opinions des diverses composantes de la révolution. Les journaux populaires *«L'ami du peuple»* ou *«Le père Duchesne»* jouèrent un rôle considérable dans la mobilisation du peuple, qui rassemblé dans les clubs ou sur les marchés les lisait en commun, et dans la diffusion des idées révolutionnaires et républicaines en France et en Europe. Mais de 1794 à 1881, la presse retomba sous la tutelle de l'Etat : autorisation préalable, censure, publication sur papier timbré, interdiction des journaux républicains et d'opposition en général. La presse était encore une entreprise artisanale, être abonné à un journal était considéré comme un signe extérieur de richesse. C'est cependant à cette époque que se crée la grande presse nationale, le journalisme en tant que métier, les journaux spécialisés (scientifiques, de mode , etc).

«De votre temps le journalisme était une profession libérale nous en avons fait une branche de commerce» **Emile de Girardin.**

Ce n'est qu'à partir de 1880 (1881 loi sur la liberté de la presse, reconnaissance des syndicats, droit de grève) que la presse connait une transformation radicale par l'introduction de la linotype et de la rotative, et aussi de la publicité. Le journal d'opinion et d'informations se transforme en affaire dont le propriétaire tire profit et qui au même titre que les autres entreprises industrielles et commerciales subit

LE SOCIALISTE
CONGRÈS D'UNITÉ
VOIX DES FEMMES

toutes les lois de la concurrence et de la monopolisation. Le journal est bien moins cher, diffusé massivement, grâce à la poste et aux kiosques, il possède des correspondants, s'alimente aux agences de presse (la première a été créée aux USA en 1835), il vulgarise et popularise les informations créant ainsi de toutes pièces une opinion publique. Il s'adresse essentiellement aux couches populaires : sang à la une, feuilleton, chronique sportive, titres chocs, etc. Il reçoit de l'argent de la publicité et aussi des gouvernements.

Sous la IIIe République, il y a plus de 20 quotidiens à Paris, des dizaines d'hebdomadaires spécialisés. Il n'y a plus de censure officielle sauf l'interdiction pour *«fausses nouvelles portant atteinte à la paix publique et au moral de la nation»* et qui fut appliquée exclusivement à la presse ouvrière (*L'Humanité* en 1914, 1939, 1953).

Depuis la presse d'opinion indépendante a bien du mal à subsister, la liberté de la presse a fait de la presse une marchandise et dès 1897, un journaliste la dénonçait ainsi : *«Un journal indépendant qui ne vive ni de scandales, ni de diffamations, ni de haute finance, un journal dont la parole et le silence ne sont pas tout à tour mis à prix, un journal qui soit également pur de pornographie et de ploutophilie* (amour de l'argent) *nous n'en connaissons malheureusement plus.».*

Estelle DELMAS

A lire : *«Bel Ami»*, nouvelle de Guy de Maupassant, 1885, histoire d'un journaliste sans talent qui émarge à toutes les bourses, au plus offrant.

FLASH-ECONOMIE

• Licenciements, vite se surmultipliée • Textiles chimiques : ça va mal en amont aussi
• Télécoms : record de france du profit • Radiotechnique Compelec restructure en grand

Dans l'automobile, chômage technique et suppression d'emplois se multiplient à vive allure, en Europe.

En France, chez Renault, on annonce 2 jours de chômage technique en février dans 5 des usines, dont celle de Flins.

En Allemagne de l'Ouest, l'usine de Volkswagen située à Hanovre, qui emploie 22000 personnes, sera arrêtée entre 13 et 25 jours au cours du 1er semestre 1981.

En Italie, Alfa Roméo contraint 12000 ouvriers de ses usines du Nord de l'Italie au chômage partiel durant 32 jours, au cours des 4 premiers mois de 1981.

En Grande Bretagne, la filiale du trust US Général Motors, Vauxhall, réduit ses effectifs en supprimant 5700 postes sur un total de 29000.

En Belgique, après la fermeture en décembre dernier de l'usine de Citroën, c'est au tour de celle de British Leyland qui provoque la perte de 2200 emplois.

Dans l'acier, 180 emplois sont supprimés chez Métal-Escaut, à Léger dans le Valenciennois, qui occupe 620 personnes.

Tandis que les 2 géants de la sidérurgie, en Belgique, Cockerill à Liège et Triangle à Charleroi, fusionnent. Cette fusion entraîne la suppression de plus de 3000 emplois.

Dans la téléphonie, Giscard déclarait à la télévision le 18 avril 1979 : *«Des licenciements dans la téléphonie, ce serait un scandale !»* Sans doute ignorait-il les projets de Thomson CSF qui annonçait, fin novembre, 1980, un plan de suppression de 5000 emplois d'ici 1983. Ou encore, ceux de la Compagnie Générale des Constructions Téléphoniques (CGCT), filiale française du trust US ITT, qui décide aujourd'hui une réduction de 700 travailleurs (soit 10% de ses effectifs) : 500 à la production et 200 dans les services d'installation, dans ses usines de Boulogne et de Longuenesse (Pas de Calais) ainsi qu'à Massy, près de Paris.

La crise européenne des textiles chimiques affecte Norsolor, filiale à 100 % de CDF-Chimie. En effet, Norsolor est fournisseur de l'acrylonitrile, matière première pour produire les fibres acryliques ; son principal débouché est Rhône-Poulenc Textile pour son usine de fibres acryliques de Colmar,et Courtaulds qui a une usine à Calais. Environ 10 % sont exportés. La crise de Rhône-Poulenc Textile frappe donc directement Norsolor qui vient de mettre en oeuvre un plan d'austérité. Celui-ci prévoit :

- l'élimination de 110 postes permanents de travail sur un effectif de 762 personnes, soit une réduction d'environ 15 %.
- le ralentissement de la production de son usine de Saint Avold.
- une restructuration de ses services.

Et ces mesures ne sont qu'un début lorsqu'on sait que Rhône-Poulenc Textile réduit cette année de 30 % sa production de fibres dans son usine de Colmar qui, par la suite, sera définitivement arrêtée !

En ce qui concerne les profits extorqués par les télécommunications, c'est un véritable «tabac» auquel on assiste : pas moins de 7,6 milliards de bénéfices en 1980, dépassant ainsi d'autres monopoles français qui, pourtant, se portent fort bien eux aussi, comme Elf-Aquitaine avec ses 6 milliards de francs de bénéfices consolidés. ; ou encore la CGE avec ses 550 millions.

Véritable record de France et, sans doute, d'Europe ! Et, après ça, les dirigeants du PCF affirment que les services publics n'empochent pas de profits !...

Radiotechnique Compelec (RTC) filiale du trust néerlandais Philips, spécialisé dans les composants electroniques, se lance dans un véritable plan de restructuration. Son objectif : centrer ses activités sur des produits à haute technologie et se débarrasser des autres estimées insuffisamment rentables.

C'est ainsi que, dans le domaine des composants passifs, RTC abandonne certaines productions de grande série, (condensateurs-résistances), tout en continuant de les commercialiser.

Autre secteur de repli : celui de l'énergie solaire. RTC cède ses activités de fabrication de cellules et modules photovoltaïques à la firme Photowatt, crée en décembre 1980 par les 2 trusts français, la Compagnie Générale d'Electricité (CGE), et Elf-Aquitaine. En échange, elle va détenir une participation de 14% dans la Société Française de Photopiles, la holding qui contrôle Photowatt.

En réunissant ainsi, au sein de Photowatt détenue par la CGE et Elf-Aquitaine, le potentiel industriel national en matière de cellules photovoltaïques, l'ambition est de faire de ce nouveau groupe le 1er trust européen de l'énergie solaire.

Les conséquences de cette restructuration ne se font pas attendre en matière d'emploi : 1474 emplois supprimés sur une période de 18 mois chez RTC, soit pas moins du quart des effectifs de la firme. Celà frappe les travailleurs des usines Joué-les-Tours (Indre et Loire), de Caen, de St Lô et de Suresnes.

Rappelons qu'en Europe, en 1979, 4200 emplois ont été supprimés et 5500 l'an dernier.

Catherine LEMAIRE

A propos du livre de Mohammed HARBI

«LE FLN MIRAGE ET REALITES»

Les dernières années de la décennie 80 ont définitivement comblé un vide qui était la conséquence d'une période coloniale durant laquelle la chape de plomb de l'hégémonisme culturel français écrasait toute tentative algérienne d'écrire sa propre Histoire nationale. Seul subsiste encore l'inévitable recours temporaire à la langue française.

Nous tenons pour des contributions d'éminente qualité des ouvrages comme ceux du professeur Charles-Robert Ageron (*Histoire de l'Algérie contemporaine – de l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération – 1954* – Presses Universitaires de France 1979). Mais nous avons toujours considéré que l'Histoire du peuple algérien n'atteindrait à ses pleines spécificités et à son authenticité la moins discutable qu'écrite par des auteurs algériens, acteurs et témoins directs des événements. C'est là un peu dans notre esprit la nécessaire restitution d'un patrimoine de création littéraire qui exigeait d'être reconquis par ses ayants-droit.

Or, trois contributions décisives ont été publiées.

–la thèse de doctorat d'Etat (Histoire) soutenue en 1979 devant l'Université de Toulouse par Mahfoud Kaddache, sous la direction du professeur Xavier Yacono, sur le sujet : *«Question nationale et politique algérienne – 1919-1951»* (1728 pages dactylographiées).

–*«Le mouvement révolutionnaire en Algérie – de la première guerre mondiale à 1954»* par Ahmed Mahsas, aux éditions l'Harmattan (1979 – 367 pages).

–*«Le FLN mirage et réalité – des origines à la prise du pouvoir – 1945-1962»* par Mohammed Harbi, aux éditions J. A., collection «Le sens de l'Histoire». (1980 – 446 pages).

Notre journal a déjà publié une présentation malheureusement trop sommaire du riche ouvrage d'Ahmed Mahsas. Il n'est pas en mesure de présenter une étude complète de la thèse de doctorat d'Etat du professeur Kaddache ; il s'agit d'un travail auquel son volume, ses annexes, ses analyses et sa synthèse procurent des dimensions que ne peut affronter un simple article journalistique. Etudiants, chercheurs et historiens y puiseront à satiété pour le plus grand bonheur de leurs propres études.

«Le FLN mirage et réalité» est le second ouvrage de Mohammed Harbi. En 1975, nous avons consacré un article assez détaillé à son premier livre *«Aux origines du FLN : le populisme révolutionnaire en Algérie»* (Cf *Prolétariat* N°11 page 116). Signalons au passage que tout en le présentant comme positif, nous avons certainement exagéré une critique relative à une tendance trotskyste, même si nous l'avons présentée comme secondaire. La lecture du second ouvrage nous interdirait d'évoquer cette référence aujourd'hui.

Cette étude, publiée en 1980, est en effet d'une richesse considérable pour qui désire connaître ou étudier la guerre d'Algérie, vue du côté des combattants algériens. Le récit est sans complaisance et abonde en révélations parfois douloureuses. Les luttes internes entre clans et factions de patriotes algériens y sont examinées dans leurs détails. Mais pas seulement sous l'angle anecdotique, puisque l'analyse idéologico-politique est constamment présente. Les jugements personnels de Mohammed Harbi, souvent très sévères, y tiennent la place principale, et c'est bien normal, dans le prolongement de son analyse du *«populisme révolutionnaire algérien»*. Il s'agit d'une thèse qui mérite réflexion, s'appuyant sur des raisonnements et des faits concrets rapportés de façon précise et matérialiste. L'auteur indique d'emblée que dans les années 50 *«ses idées se sont fixées en fonction de l'expérience chinoise et des possibilités d'information que lui donnait sa situation au sein de l'appareil»*. Incontestablement, la démarche de Harbi se fonde sur le marxisme. Cette méthode lui permet d'avancer dans l'Epilogue de son livre une analyse des classes de son pays sous le titre *«De Ben Bella à Chadli»*. Voilà qui n'est pas sans intérêt si l'on sait que la dernière analyse des classes de l'Algérie était due à Mohammed Boudiaf et remonte aux années de l'indépendance. Harbi souligne l'émergence d'une bourgeoisie étatique dont les intérêts coïncideraient avec ceux d'un capitalisme bureaucratique, complètement coupée des masses du peuple dans les villes comme dans les campagnes. La dernière phrase de l'ouvrage montre que l'auteur, temporairement exilé, ne désespère pas : *«Ainsi tôt ou tard, l'immense majorité des travailleurs et des sans-travail se remettra en mouvement pour modifier ses conditions d'existence, récuser la hiérarchie caractéristique de toute bureaucratie et se frayer un chemin vers la libération sociale»*.

Nous ne nous substituerons pas à ces auteurs algériens pour traiter d'une situation intérieure que nous connaissons peu et forcément plus mal qu'eux. Nous n'en pensons que davantage qu'ils apportent tous de précieuses et riches contributions pour la compréhension de l'évolution de la politique de l'Algérie, avant, pendant et depuis la guerre de libération nationale qui a redonné son indépendance nationale à ce pays colonisé par la France.

Jacques JURQUET

L'UD CFDT SGEN CFDT Seine St Denis organisent un gala pour la libération de Colette Meynard et sa réintégration professionnelle...

Salle des fêtes de Bondy (près de la mairie). Vendredie 20 février, à partir de 20 heures, avec : Michel Buhler, Castellemis, Cantu Upopulu Corsu, Pierre Diegui.

Bons de souscriptions en vente à la librairie.

Du 31 janvier au 15 février, à la librairie *Les Herbes sauvages*, 70 rue de Belleville, 75020 Paris : grands choix d'occasion sur le Mouvement ouvrier, sur les luttes anti-impérialistes.

En souscription à *L'Humanité rouge*.

Réduction de 20 à 25% sur de nombreux ouvrages.

ATTENTION
Dés maintenant ne plus libeller de virements postaux ou chéques bancaires à l'ordre de l'Humanité Rouge mais à l'ordre de :
PRESSE D'AUJOURD'HUI

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET – Rédacteur en chef : Pierre BURNAND
Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau – Administration : May Durand
Imprimé par APDA – Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI
L'HUMANITE ROUGE – BP 201 – 75926 Paris Cedex 19 – CCP : 30 226 72 D La Source – Commission paritaire : N° 57952 – Dépot légal : 1er trimestre 1981

AVORTEMENT, UN PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIERE

La loi Veil qui légalise l'avortement a été définitivement adoptée en novembre 79. Après un peu plus d'un an d'application, il est permis de faire un premier bilan. On y observe deux tendances contradictoires : une meilleure application de la loi, et une augmentation des femmes qui vont avorter à l'étranger. Est-ce bien deux tendances opposées? « Non », expliquent les responsables du Planning familial dans une conférence de presse.

Pendant les mois d'octobre, novembre, décembre 80, le MFPF (Mouvement français pour le planning familial) a lancé une enquête pour faire le point sur un an d'application de la loi Veil sur l'avortement. Les 70 associations départementales qui ont répondu, ont permis de faire apparaître de façon assez précise la réalité des possibilités données aux femmes de notre pays pour ne pas mener à terme une grossesse non désirée.

REFUS D'APPLICATION DE LA LOI

Tout d'abord, on peut constater que l'obligation qui fait à tous les hôpitaux publics d'ouvrir un centre d'interruption volontaire de grossesse (IVG) a progressé, mais la loi n'est pas encore totalement appliquée : sur 273 hôpitaux, il n'y en a que 187 qui pratiquent des IVG. Alors que le gouvernement fait fermer avec beaucoup de diligence les cliniques privées qui pratiquent les avortements tardifs, (comme *La Pergola* dans le XVIIIe arrondissement de Paris dont le procès se tient ces jours-ci), il permet encore au bout d'un an, à 32% des ses établissements de ne pas appliquer la loi.

Ce chiffre est énorme, d'autant plus que parmi les hôpitaux qui ont un centre d'IVG, 20% ne respectent pas les délais légaux. La loi, on s'en souvient avait déjà réduit le délai dans lequel il est permis aux femmes d'avorter, à 10 semaines. Ce qui est très court, car pendant ce délai, la femme doit se rendre compte de sa grossesse, trouver le centre pour avorter, prendre les rendez-vous et s'imposer encore la semaine de réflexion imposée dans les textes de loi! Or, certains hôpitaux, comme à Guéret, à Lyon, à Orsay ou à Bondy... refusent d'interrompre des grossesses qui ont dépassé 6 semaines!

Jouer sur les délais, c'est souvent le meilleur moyen pour limiter les avortements. L'autre moyen est aussi la longue attente demandée pour l'intervention. 2 à 3 semaines dans les hôpitaux parisiens par exemple. Et ces attentes trop longues entraînent souvent le dépassement du délai légal de 10 semaines. Ainsi, 18,35% des femmes qui ne peuvent pas avorter dans la légalité, ont demandé leur IVG dans les délais et ont été refusées soit pour manque de place, soit pour délai trop juste.

L'application de la loi rencontre aussi de grandes inégalités régionales. On sait par exemple que 28% des départements n'offrent des possibilités d'avorter qu'à moins de 0,70% des femmes. Chiffre dérisoire puisque les estimations de l'INED (Institut national des études démographiques) portent à 250 000 le nombre d'avortements qui se pratiquent chaque année, soit 2% des femmes en âge de procréer. Les départements les plus rétrogradres restent l'Aveyron avec 0,22%, l'Essonne avec 0,39% et la Somme avec 0,57%.

Ce sont les départements de la Savoie et de l'Hérault qui offrent les situations les plus correctes avec 2,46 et 2,30% de possibilités. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau qui ne permet pas de couvrir la demande régionale.

« Rien que la loi, mais toute la loi » avait dit Monique Pelletier au moment de la discussion de la loi en novembre 79. On le voit, plus d'un an après, nous en sommes encore loin, puisque le ministère de la Santé n'a lui-même déclaré que 99 429 avortements en 1979.

LIBERTÉ ROGNÉE PAR L'ARGENT

Si, comme nous l'avons vu, 58,8% des hôpitaux ont accepté de jouer le jeu de la loi et l'appliquent à peu près normalement, l'enquête réalisée par les organismes du Planning a fait apparaître un nouveau phénomène. Puisque les hôpitaux sont obligés de faire des avortements, ils essaient de les rentabiliser au maximum. C'est ainsi que toute une série d'examens —coûteux— sont imposés aux femmes qui demandent une IVG : une écographie (71% des hôpitaux), un électrocardiogramme (56%), des radios diverses (47%), ou d'autres examens (24%). Le prix de ces actes médicaux qui ne sont pas remboursés totalement par la Sécurité sociale et qui sont très chers, augmente considérablement les frais imposés à la femme qui veut avorter.

Ce qui alourdit aussi beaucoup le coût d'un avortement, c'est la durée d'hospitalisation de la patiente : 33,5% des hôpitaux gardent la femme plus de 36 heures.

L'aspect financier n'est pas négligeable pourtant, puisque l'enquête fait apparaître qu'une femme sur 10 qui avorte est au chômage.

Alors, que deviennent ces femmes qui ne désirent pas leur grossesse mais qui n'ont pas trouvé de solution dans l'hôpital de leur ville? Elle prennent dans la plupart des cas le chemin de l'étranger, la Hollande et surtout l'Angleterre, ou si c'est possible font appel à des cliniques privées. Quand les hôpitaux acceptent d'aider les femmes qu'ils refusent de prendre en charge, 24% les pilotent vers des cliniques privées, 15% vers l'Angleterre, et 10% vers le Planning.

Ces quelques chiffres sont éloquents : le gouvernement a bien réussi à limiter au maximum le droit des femmes à interrompre les grossesses non désirées.

L'analyse d'un an de pratique, montre que le principal obstacle aujourd'hui, pour que les femmes puissent user du droit qui leur est accordé par la loi, est la question des délais. Bien sûr, une meilleure implantation des hôpitaux qui pratiquent les IVG, en diminuant le délai d'attente imposé avant de pouvoir avorter et en limitant les démarches, diminuerait le nombre des avortements hors des 10 semaines légales. Mais, sur les 1329 cas d'avortements tardifs étudiés par le Planning en 80, 18,35% seulement des femmes avaient commencé les démarches dans la durée légale. Au contraire, une grande majorité avait dépassé les délais de 3 à 4 semaines, (31,20%), et de 5 semaines et plus : 50,45%.

Donc le vrai problème est bien celui du temps accordé aux femmes pour faire les démarches. le pire étant pour les très jeunes femmes de moins de 18 ans, qui subissent encore plus le manque d'information : à peine 3% d'entre elles peuvent avorter dans les délais légaux. On peut donc affirmer que les 2 semaines que la loi définitive de 79 a supprimées par rapport à la loi d'essai de 75, manquent cruellement aux femmes.

ET LA CONTRACEPTION ?

Information, c'est d'ailleurs le maître mot en ce qui concerne la maîtrise de la conception. A peine 30% des femmes utilisent une méthode de contraception moderne, ce qui est pourtant la seule véritable solution : moins de 10% des femmes qui utilisent la contraception ont des grossesses non désirées (dont 8,1% pour oubli ou arrêt de la pilule).

Depuis le vote de la loi, rien n'a été vraiment fait pour donner cette information aux femmes. Au contraire, le ministère de la Condition féminine continue à compter au nombre des méthodes contraceptives les « bonnes vieilles méthodes », Ogino ou méthode du retrait... dont on sait qu'elles ont conduit des milliers et des milliers de femmes chez les « faiseuses d'anges » au risque de leur vie!

Même si tout doucement les médecins s'informent de plus en plus et informent de plus en plus leurs patientes, l'accueil reste encore dans bien des hôpitaux très rebutant et peu formateur.

Un récent sondage IFOP fait pour le mensuel féminin *F magazine* attribue à 65% des femmes l'avis selon lequel la situation des femmes s'est améliorée depuis les sept ans de présidence giscardienne. Mais seulement 18% pensent que leur situation personnelle s'est améliorée. 63% pensent que leur situation n'a pas changé .

Cette enquête du Planning n'illustre-t-elle pas parfaitement ces réponses? Il y a eu une loi autorisant l'avortement, c'est un progrès pour toutes les femmes. Mais, il y a loin du texte de loi à l'application, du droit à la pratique. Il faudra encore de belles batailles pour faire entrer dans les faits le droit légitime à maîtriser la maternité. *« Un enfant si je veux, quand je veux »*. Le mot d'ordre est toujours de saison.

Claire MASSON